



BULLETIN COMMUNAL

Barvaux • Bende • Bomal • Borlon • Durbuy • Grandhan • Heyd • Izier • Septon • Tohogne • Villers-Ste-Gertrude • Wéris

DURBUY



Trimestriel • septembre 2016 • n°39

Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre, Grand-Houmart 13, 6941 Tohogne

À vos côtés dans la région depuis 1976

Ets DEVILLERS sa

Votre concessionnaire



MARCHE-EN-FAMENNE

Tél: 084/22.05.05

BARVAUX-SUR-OURTHE

Tél: 086/21.41.41

MELREUX / HOTTON

Tél: 084/46.63.10

www.estdevillers.be



MABEGRA s.a
MATERIAUX GRANDJEAN

info@mabegra.be

www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre

75 ANS
1938 - 2013

Bel-Mat



Rue de la Jonction, 20
6990 Hotton

Tél : 084/46.61.63
Fax : 084/46.75.87

Join us on Facebook !

The original way to say it !

Collections for babies and little children
cadeaux de naissance - peluches - accessoires



www.owdurbuy.com

Place aux foires, 10 • 086/456 321 • DURBUY

SPIRIT OF ST LUC



Si vous pensez que votre vie,
que celle des autres valent la peine,

REJOIGNEZ NOUS !

Faites comme des milliers d'adhérents,
abonnez-vous à la carte de sauvetage qui vous
offre la gratuité des secours hélicoportés !

Infos et renseignements
Jean Maquoi - 0478 345 845 - 086 45 03 39

TOHOGNE

Dimanche 9 avril 2017 **FÊTE DE L'HÉLICO**



Les cérémonies commémorant des événements à connotation nationale perdent de leur attrait

N'oublions pas que depuis 1945, grâce aux pays fondateurs de l'Europe, dont fait partie la Belgique, nous connaissons la période de paix la plus longue qu'ait vécue l'Europe occidentale.



Monsieur le Bourgmestre honoraire,
Monsieur le Député provincial honoraire,
Chers Collègues du Collège et du Conseil,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les Représentants du 3^{EM},
Mesdames et Messieurs les Représentants de la Police,
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Ecole,
Mesdames, Messieurs les Enseignants,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Associations patriotiques,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Comme le veut la tradition, nous voici réunis pour commémorer la Fête nationale, en souvenir de la prestation de serment du Roi Léopold 1^{er}, le 21 juillet 1831. Ce discours est pour moi déjà le 10^{ème} et nous constatons que le public est de moins en moins nombreux. L'occasion pour moi, pour d'aucuns, d'avoir une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés depuis ce 21 juillet 2006, date de mon premier discours en qualité de Bourgmestre.

Vous, les Représentants d'Associations, vous, les Amis du 3 EMI, nous, les Mandataires communaux, constituons aujourd'hui le noyau dur du public... par patriotisme, par obligation, par amitié, je l'espère. Aussi, est-ce aux autres personnes ici présentes que j'adresse particulièrement mes remerciements pour avoir répondu à l'invitation de la Ville de partager ce moment de patriotisme et aussi de convivialité.

Force est de constater que de génération en génération, plus on s'éloigne de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, plus les cérémonies commémorant des événements à connotation nationale perdent de leur attrait. Je pense à ce 21 juillet, au 15 novembre et au 8 mai. Pour ce dernier, nous nous sommes retrouvés à une dizaine devant le Monument Aux Morts.

Ce discours du 21 juillet est souvent pour moi, l'occasion de m'arrêter sur quelques faits qui ont marqué l'année écoulée.

Qui aurait pu prédire le 21 juillet 2015 que Paris et Bruxelles seraient frappées par des attentats d'une ignominie sans nom ? Tueries perpétrées par des hommes qui bénéficiaient de l'hospitalité et de la protection sociale de leur pays hôte, au

nom d'un Dieu pour justifier leur atrocité, d'un Dieu bien éloigné de celui vénéré par la majorité de leurs compatriotes. Après les atrocités qui ont frappé la France et la Belgique, et qui malheureusement continueront à se multiplier, ainsi que le montre le carnage du 14 juillet, perpétré à Nice, c'est bien entendu le vote en faveur du Brexit qui retient l'attention de tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir de l'Union européenne.

Ce qui nous interpelle, entre autres, dans le vote des Britanniques, c'est la **fracture générationnelle ouverte par le vote des jeunes et celui des aînés**. Ces derniers, majoritairement, ont choisi de quitter l'Europe, répondant aux chimères de quelques dirigeants nostalgique d'un Royaume-Uni décidant seul de son avenir, mais surtout victimes de dirigeants populistes, davantage guidés par leur carrière personnelle que par l'intérêt de la collectivité.

Aujourd'hui, le peuple anglais est divisé entre jeunes et moins jeunes. Particulièrement frustrés par les résultats du référendum et furieux envers leurs aînés qui ont pris une décision qui engage leur avenir, les jeunes Britanniques continuent néanmoins à croire dans les vertus d'une Europe unifiée où les personnes - étudiants, travailleurs, retraités, touristes - circulent librement, en partageant les mêmes droits et les mêmes obligations que tous les citoyens européens.

En cause aussi dans ce verdict, le constat presque universel, que celles et ceux qui sont « *d'accord* », que celles et ceux qui sont pour le *statu quo*, se manifestent beaucoup moins que les opposants. Et c'est vrai pour n'importe quel projet d'ailleurs... Je le vis... presque au quotidien.

Une grande valeur belge, pour moi, est l'**obligation de voter**. Le caractère obligatoire du vote fut introduit en 1893, lors de la première révision de la Constitution. La Belgique fut le premier Etat à rendre le vote obligatoire, à l'exception de quelques cantons suisses. En obligeant chacun à s'exprimer, le vote en Belgique donne, selon moi, à chacun le **droit aussi de « manifester »**, dans le respect des autres et des biens, contre des décisions prises par les élus désignés par les suffrages.

Au Royaume-Uni, la participation des jeunes fut nettement plus faible que celle des aînés. Une participation obligatoire au référendum aurait certainement changé l'issue de la consultation populaire, proposée - ne l'oublions - par un Premier Ministre, d'abord favorable au Brexit puis qui en défendra le maintien, *à l'instar de nombreux dirigeants anglais qui ont retourné leur veste au cours de la campagne ...* Cela en dit long sur le manque de sérieux de la démarche entreprise par un David Cameron, qui n'a pas su anticiper l'ampleur inattendue qu'a pris la campagne et qui a offert une tribune de choix aux populistes britanniques.

Aujourd'hui, l'Ecosse et l'Irlande du Nord veulent quitter le Royaume-Uni pour rester dans l'Europe, alors que des femmes et des hommes politiques européens veulent tirer profit de ce climat europhobe, pour provoquer un « *effet domino* ». La chef de l'extrême droite française Marine Le Pen et le député d'extrême droite néerlandais Geert Wilders ont déjà appelé à des référendums dans leurs pays respectifs. D'où la nécessité pour les dirigeants européens de « *réinventer l'Europe* », une Europe confrontée à de multiples problèmes dont le terrorisme et l'immigration ne sont pas des moindres!

Et en Belgique, me direz-vous ? Les recettes fiscales ayant été surestimées et suite à des transferts plus importants qu'attendu vers les Régions, le « *Fédéral* » devra à la rentrée de septembre, trouver 1,3 milliard d'euros, auquel il faudra rajouter 1,1 milliard pour l'an prochain. Depuis mon discours, on parle aujourd'hui d'un déficit de plus de quatre milliards à combler rien qu'au niveau fédéral... Un effort considérable qui obligera l'exécutif Michel à prendre de nouvelles mesures d'économie, prélever peut-être de nouveaux impôts... mais des éclaircies sont aussi annoncées : augmentation de la croissance, petite diminution du taux de chômage, légère amélioration de la compétitivité par rapport aux pays voisins, création soutenue d'emplois nouveaux. Malheureusement, ces dernières semaines, les mauvaises nouvelles se sont accumulées sur le front des pertes d'emploi. En effet, depuis le 1^{er} septembre, les différentes annonces de licenciements collectifs chiffrent le nombre d'emplois menacés à 7.800 !!! (CATERPILLAR, AXA, ING, IBM, P&V, ...).

Au niveau communal, l'avenir n'est pas rose pour les futurs budgets communaux : diminution sensible des rentrées liées à l'impôt des personnes physiques (IPP), augmentation de diverses dotations, notamment celle de la Zone de Police. Par ailleurs, en quatre mois, 50 % du budget consacré au Revenu d'Intégration Sociale (RIS) a déjà été utilisé, tant le nombre de bénéficiaires est en forte augmentation ... Face à de tels constats, la tentation populiste, chez nous comme chez nos voisins, serait de montrer du doigt l'Europe, responsable de tous les maux ... Réaction évidemment très réductrice!

N'oublions pas que depuis 1945, grâce aux pays fondateurs de l'Europe, dont fait partie la Belgique, nous connaissons la période de paix la plus longue qu'ait vécue l'Europe occidentale. Aujourd'hui, les parents ne mettent pas au monde des enfants qui, comme dans un passé pas si éloigné, avaient de fortes chances de connaître une guerre. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, ce n'est pas « plus d'Europe », mais « une

meilleure Europe » où le fonctionnement de l'Union européenne ne serait plus ralenti par la bureaucratie dans la mise en œuvre des décisions prises. D'autre part, les dirigeants politiques doivent dépasser le cadre étreint des frontières de leurs pays respectifs. Disons « non » au repli sur soi, au chacun pour soi. Facilitons les échanges de toutes sortes ; ayons la volonté de dialoguer et bâtissons ensemble l'Europe des peuples. Une Europe fédérale est la seule qui soit réellement viable afin de mener une politique souveraine, capable de résister à la concurrence mondiale, et de préserver un modèle social qu'il est aujourd'hui difficile de posséder uniquement à l'échelle nationale.

Mesdames, Messieurs, chers Amis, comme je le rappelais l'année dernière - et cela est plus que jamais d'actualité en 2016 -, la Belgique est certes un petit poucet parmi les membres de l'Union européenne, mais elle fait partie des membres fondateurs de ce grand projet.

La Belgique, siège du Parlement européen, n'a pas de complexe à avoir et doit continuer à jouer un rôle en vue dans la volonté politique de construire une véritable union politique. Nos dirigeants doivent donner de l'espoir aux jeunes, continuer à les convaincre que l'ouverture au monde est un atout indéniable, source d'enrichissement intellectuel, de progrès économique et social.

Nos dirigeants doivent convaincre celles et ceux qui accusent l'Europe d'être responsable de tous les maux, que sans cette Europe, les conséquences de la crise économique et financière de 2008 seraient encore plus désastreuses. L'avenir appartient aux jeunes générations ...

Vive le Roi !
Vive la Belgique !

Philippe BONTEMPS,
Bourgmestre de la Ville de Durbuy.

Réglementation du trafic poids lourds : du nouveau...

Dès ce 24 septembre 2016, le non-respect du panneau C21 (interdiction trafic poids lourds) devient une infraction du 3ème degré et non plus du 1er degré.

Le panneau de signalisation C21 interdit le passage aux véhicules lourds, dont la masse en charge est supérieure à celui autorisé.

Actuellement il s'agit d'une infraction du 1er degré et les infractions à ce signal sont très fréquentes, souvent dans le but de gagner du temps.

La loi du 3 août 2016 modifiant l'arrêté royal du 30 septembre 2005 érige donc l'infraction au signal C21 en infraction du 3ème degré. On espère ainsi limiter davantage les traversées de poids lourds dans les centres de villages, aux abords des écoles et dans tout autre itinéraire non adapté.

Quelles sanctions possibles ?

- Perception immédiate de 165 euros ;
- Amende de 30 euros à 500 euros. Les amendes sont doublées en cas de récidive (répétition de l'infraction dans les 3 ans) ;
- Le juge peut prononcer une déchéance du droit de conduire un véhicule à moteur. Au cas où le coupable est titulaire d'un permis de conduire B depuis moins de deux ans, le juge doit prononcer une déchéance et rendre la réintégration du droit de conduire dépendante au moins de la réussite des examens théorique ou pratique ;
- Dans la mesure où un ou plusieurs usagers de la route ont été mis en danger ou dans la mesure où l'infraction a été commise dans des circonstances dangereuses, l'infraction peut donner lieu à un retrait immédiat, sur ordre du magistrat, du permis de conduire ou du titre qui en tient lieu.



L'importance du Savoir-Vivre Ensemble Propreté et Salubrité Publiques

Il est rappelé quelques règles qui permettent à tous de pouvoir disposer d'une qualité de vie accrue. Extraits du Règlement Général de Police.



Section 1. Dispositions générales.

Article 5. Il est interdit de souiller l'espace public en ce compris les galeries et passages établis sur assiette privée accessibles au public, de quelque manière que ce soit, de son fait ou du fait des personnes, animaux ou choses dont on a la garde ou la maîtrise.

Quiconque a enfreint les dispositions visées ci-dessus doit aussitôt remettre les choses en état de propreté, faute de quoi il y sera pourvu par les soins de la commune aux frais, risques et périls du contrevenant.

Article 6. Sauf autorisation préalable du Bourgmestre, il est interdit de tracer tout signe ou d'effectuer toute inscription au moyen de quelque produit que ce soit, sur les chaussées et trottoirs de l'espace public.

Article 7. Les marchands de produits alimentaires destinés à être consommés immédiatement et à l'extérieur ainsi que les organisateurs de manifestation s'assurent que l'espace public aux alentours de leur commerce ou du lieu de la manifestation ne soit pas sali par leurs clients. Ils sont tenus de placer des poubelles en nombre suffisant ainsi que de veiller à leur évacuation conformément au règlement communal sur la gestion des déchets.

Article 8. Les organisateurs de manifestations sont tenus de remettre les lieux de la manifestation et les abords de ceux-ci immédiatement après la manifestation dans leur pristin état, sauf disposition contraire dans l'acte d'autorisation de celle-ci.

Article 9. Il est interdit d'uriner ou de déféquer sur l'espace public ainsi que dans les galeries et passages établis sur assiette privée accessibles au public, ailleurs que dans les lieux destinés à cet effet.

Article 10. Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur l'espace public toute matière quelconque destinée à la nourriture des animaux errants ou des pigeons, à l'exception des aliments destinés aux oiseaux en temps de gel.

Section 2. De l'entretien des trottoirs, accotements et propriétés.

Article 11. Les trottoirs et accotements jouxtant des immeubles habités ou non doivent être maintenus en état de

propreté. Ces obligations incombent :

- pour les immeubles habités, à l'occupant, au propriétaire, titulaire d'un droit ou aux copropriétaires de l'immeuble ou aux personnes chargées de l'entretien quotidien des lieux;
- pour les immeubles non affectés à l'habitation, aux concierges, portiers, gardiens, ou aux personnes chargées de l'entretien quotidien des lieux;
- pour les immeubles non occupés ou les terrains non bâtis, à tout titulaire d'un droit réel sur l'immeuble.

Article 12. Le bon état des propriétés immobilières (terrains ou construction) doit être assuré en tout temps, de façon à ne nuire en rien aux parcelles voisines ou aux usagers de l'espace public.

Section 3. Des plans d'eaux, voies d'eau et canalisations.

Article 13. Il est interdit d'obstruer d'une quelconque manière que ce soit les conduits, fossés et appareillages destinés à l'évacuation des eaux pluviales ou des eaux usées.

Section 4. De la gestion de certains déchets.

(voir aussi le règlement communal particulier à la gestion des déchets).

Article 14. Il est interdit de déposer ou faire déposer des déchets ou des récipients de collecte de déchets de manière telle qu'ils présentent une gêne ou un danger pour les usagers de la voie publique.

Article 15. Il est interdit de déposer, faire déposer, abandonner, conserver rassembler et stocker des déchets de façon à nuire à l'hygiène et à la propreté publique ou constituer un danger pour la santé publique.

Article 16. Sauf autorisation du bourgmestre ou de son délégué, il est interdit de déposer et laisser le récipient de collecte ou des déchets le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte ou avant 20 h la veille de la collecte.

Article 17. Les poubelles publiques servent exclusivement au dépôt de menus objets utilisés par des passants ainsi qu'au dépôt des déjections canines. Il est interdit d'y déposer d'autres objets ou immondices.

Article 18. L'utilisation de conteneurs déposés sur l'espace public par l'admini-

nistration communale ou avec l'accord de celle-ci est strictement réservée aux personnes et objets qu'elle a déterminés. Il est interdit d'y déposer d'autres objets ou immondices.

Article 19. Il est interdit de déposer hors et notamment au pied des poubelles publiques ou conteneurs visés aux articles précédents des déchets quels qu'ils soient, emballés ou non.

Article 20. Les personnes physiques ou morales ayant conclu une convention avec une société pour l'enlèvement de leurs immondices autres que ménagères doivent informer l'administration communale des jours et heures d'enlèvement. Cet article ne vise pas les professions libérales telles que médecins, vétérinaires...

Section 5. Des logements mobiles et campements.

Article 21. Il est interdit, sauf dérogation octroyée par le Bourgmestre, de camper ou de séjourner plus de 24 heures consécutives dans une voiture, un camion, une caravane ou un véhicule aménagé à cet effet sur le territoire de la commune, à tout endroit de l'espace public non aménagé à cet effet. Dans les espaces publics aménagés à cet effet, les utilisateurs sont tenus de se conformer au règlement particulier y afférent.

Section 6. De l'affichage.

Article 22. §1 Il est interdit d'apposer, de faire apposer ou de coller des affiches, tracts, autocollants ou papillons à tout endroit de l'espace public sans en avoir reçu l'autorisation du bourgmestre et du propriétaire des lieux, ou en ne se conformant pas aux conditions déterminées dans l'acte d'autorisation.

Article 23. Il est interdit de salir, recouvrir, abîmer, dégrader, altérer, enlever sans autorisation les affiches, tracts, autocollants ou papillons, posés avec l'autorisation de l'autorité.

Article 24. Il est interdit de coller ou de suspendre des affiches sur la signalisation routière ou son support. Le placement d'une signalisation directionnelle temporaire pourra être autorisé par le bourgmestre, aux conditions qu'il fixera dans son arrêté d'autorisation.

Au fil des conseils

Séance du 29 juin

Le Conseil communal a adopté, majorité contre opposition, un règlement de police fixant l'heure limite de fermeture des établissements Horeca situés dans le périmètre de Durbuy-Vieille-Ville à 1 h du matin. Cette mesure est prise suite aux plaintes récurrentes enregistrées par la police locale suite aux nuisances nocturnes sonores et autres (atteinte à la propreté publique, insécurité) qui trouvent leur origine dans l'heure d'ouverture tardive des cafés et la consommation excessive d'alcool des clients de ces établissements. Cette situation porte préjudice à la fonction d'hébergement qui fait la spécificité de Durbuy (13 hôtels, 414 lits, 80 places en gîtes et chambres d'hôtes).

Pour financer les dépenses extraordinaires de l'exercice 2016, la Ville a décidé de contracter des emprunts (à cinq, dix et vingt ans) pour un montant global estimé à 2.226.397 €. Le Conseil a décidé de traiter le marché avec Belfius Banque qui s'était déjà occupée d'un marché similaire en 2013.

Les Conseillers ont décidé d'adhérer à l'asbl Géopark Famenne Ardenne. Ce Géopark est en voie de création depuis fin 2014 ; en font actuellement partie les communes de Marche, Nassogne, Rochefort, Tellin, Wellin, Hotton et Beauraing, formant un espace territorial présentant un héritage géologique d'importance internationale, en l'occurrence la zone karstique qu'est la Calestienne. L'objectif est d'y gérer les sites et paysages selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable et de développer des liens entre cet héritage géologique et tous les autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel. Un Géopark peut prétendre à une reconnaissance officielle par l'Unesco. Les représentants communaux désignés pour y siéger sont MM. Philippe Bontemps et Francis Dumoulin (membres effectifs) et Jean-Marie Carrier (membre adhérent).

Le Gouvernement wallon a initié une réforme des Maisons du Tourisme qui suppose une réduction de leur nombre et un élargissement de leur territoire. Il s'est développé une volonté de constituer une nouvelle Maison du Tourisme sur base du territoire couvert par le Géopark Famenne-Ardenne, dont font déjà partie les Maisons du Tourisme du Val de Lesse, du Pays de Haute Lesse et du Pays de Marche et Nassogne. Les Communes de Beauraing, Houyet, Rochefort, Marche, Nassogne et Hotton s'associant au projet, le Conseil durbuyen a décidé, par 11 voix pour, 5 contre (groupes PS et Horizon Bleu Ciel) et une abstention (Ecolo) d'adhérer au projet de constitution de cette nouvelle Maison du Tourisme.

Durbuy participe au Contrat de Rivière Ourthe depuis 1998. Dans ce cadre, la Commune a défini les actions locales qu'elle inscrira (et financera) au programme d'actions 2017-2019 du Contrat de Rivière Ourthe. Ces actions suivent les lignes directrices du projet qui visent à préserver et améliorer le milieu aquatique et les ressources en eau.

Dans le cadre de la phase 4 du PIC (Plan d'Investissement Communal), le cahier des charges relatif à la réfection de la Rue des Métiers à Palenge a été approuvé, pour un montant estimé à 135.322,77 €, avec demande de subsidiation au Service Public de Wallonie. De même, la phase 8 du PIC prévoit la réfection de la Rue de la Forge à Palenge, pour un montant estimé à 364.891,96 €.

Au printemps dernier, une partie de Durbuy Vieille Ville a été inondée par les eaux de ruissellement venant des terrains situés sur les hauteurs. Le problème devenant récurrent, il est décidé de confier à l'intercommunale AIVE une étude visant à réduire l'impact des pluies torrentielles sur le centre de Durbuy.

La gestion du stationnement à Durbuy Vieille Ville a été revue. Le parking mis en concession au Syndicat d'Initiative est repris par la Ville et passe en gestion horodateurs (1,80 €/h). Le parking semi-enterré de 39 places (sous le minigolf) est réservé aux commerçants à raison d'un emplacement par commerce (loyer annuel : 600 € hors TVA). Les éventuelles demandes non satisfaites seront affectées dans la zone à l'entrée de ce parking, et s'il reste des places libres, les établissements ayant pris une place pourront en demander une seconde. Le parking des « statues de sable » (parking centre-passerelle) est réservé aux travailleurs et commerçants (accès gratuit). Ce parking et son accès seront sécurisés (renforcement de l'éclairage public, caméras de surveillance). Les tarifs de stationnement à Durbuy Vieille Ville ont également été revus. Ce sera gratuit de 12h30 à 14 h en semaine et hors congés scolaires. Une carte communale de stationnement peut être délivrée à certaines conditions aux riverains, commerçants, travailleurs, professionnels de la santé. Vu ce qui précède, le Conseil a approuvé l'acquisition et l'installation d'un système de vidéosurveillance au parking des « statues de sable ».

Un subside de 8.000 € est accordé à l'Etoile sportive de Heyd pour la mise en conformité de ses installations de gaz et d'électricité. Une subvention de 600 € est de même accordée à l'asbl « La Maison Source » sise à Barvaux et dont l'objet est l'accompagnement préventif de jeunes parents issus de milieux fragilisés.

De nouveaux abribus vont être installés, l'un à Izier, et deux à Barvaux Vieux Chemin de Petit-Han et Rue du Marais (essentielle-ment pour les étudiants). Le montant du marché est estimé à 18.000 € hors TVA. Une subvention sera demandée à la Région wallonne.

Concernant les demandes d'acquisition faites en mai dernier par la S.A. Alychlo dans le cadre du développement de la Petite Merveille, le Conseil a pris connaissance de l'état d'avancement du dossier, et particulièrement de l'enquête publique relative au bois de Chapli et des prairies Devant Rome, qui n'a donné lieu à aucune observation ou remarque.

Le programme de la Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) pour les années 2016-2021 établi suite à l'état des lieux de 2015 de l'Accueil du Temps libre (ATL) est approuvé.

Séance du 2 août

La Ville a obtenu une subvention de la Région wallonne pour la réalisation du dossier de base de rénovation urbaine de Barvaux. Un dossier « Constat et diagnostic » a été établi par l'auteur de projet (le bureau Agua de Louvain-la-Neuve), dossier présenté et discuté en Commission de Rénovation de quartier. Les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier (qui identifie cinq axes de développement) et l'ont approuvé.

Le Conseil a approuvé le projet de règlement de travail du personnel de l'enseignement des écoles fondamentales de la Ville, de même que le projet de lettre de mission des directeurs et directrices de ces écoles. Le règlement relatif à la logopédie a également été revu, notamment au niveau des conditions d'accès des enfants à ce service et pour assurer une bonne communication entre logopédes, enseignants et directions des écoles.

Un dossier relatif à l'aménagement d'une plaine de jeux dans le centre de Jenneret a été approuvé, pour un montant estimé à 55.132,52 €. L'école communale de Heyd sera également dotée d'une plaine de jeux (montant estimé : 59.330,54 €), avec dans les deux dossiers possibilité de subsidiation par le Service Public de Wallonie (Infraports).

Plusieurs directions du Service Public de Wallonie ont mis en place des centrales de marchés publics de fournitures et services. Les communes peuvent y faire appel sans devoir elles-mêmes organiser une procédure de passation de marché public. Gain de temps, prix attractifs, qualité des fournisseurs et du matériel sont les avantages. Le Conseil décide donc d'adhérer à quatre

marchés de fourniture de matériel et équipements informatiques.

Le Conseil a décidé le principe de l'acquisition de plusieurs parcelles au nord de Durbuy-Vieille-Ville afin d'y créer un parking, et ce, en vue d'améliorer la mobilité et le stationnement à Durbuy.

Approbation également pour un cahier des charges « Crédit d'impulsion 2013 Complément Trottoir Basse Sauvenière » à Barvaux. Le montant du marché est estimé à 43.680,03 €, avec une subsidiation demandée au Service Public de Wallonie.

Le chantier d'aménagement de la traversée d'Izier (phase 2 du PIC-PCDR) avait été attribué pour un montant de 663.422,73 €. Le Conseil a approuvé un premier avenant d'un montant supplémentaire de 36.619,86 €, justifié par la nécessité de sécuriser le tronçon de voirie à proximité de l'école maternelle de la Rue de l'Argoté (rétrécissements bilatéraux aux entrées de cette zone 30).

Le Conseil a été interpellé par une résidente du Parc des Macrales à propos de l'avenir de ce parc dans le contexte du rachat du camping La Chênaie et du site de Durbuy Adventure par la société La Petite Merveille. Que vont devenir les résidents de ce parc ? Le Bourgmestre Philippe Bontemps resitue l'intervention de la Commune dans le contexte du Plan Habitat Permanent mis en place en 2002 par la Région wallonne pour répondre à la problématique de l'habitat en résidence permanente dans des zones non prévues pour cela et dans le but d'empêcher l'installation de résidents permanents dans des logements insalubres. La Commune est attentive à proposer des possibilités de relogement aux résidents, grâce notamment à la prochaine réalisation de 10 logements destinés au public H.P. route de Hotemme à Barvaux (ce qui représente un investissement de 650.000 €). La Commune n'a pas fait dresser des procès-verbaux pour infraction à la réglementation urbanistique et ne compte pas le faire, mais elle ne peut garantir que les administrations compétentes n'interviendront pas. Quant à l'avenir du Parc, le Bourgmestre rappelle qu'il n'est pas dans les mains de la Commune mais dans celles des différents propriétaires du Parc et du syndic ; il craint par ailleurs que l'aménagement du Parc soit difficile vu la faible capacité financière des propriétaires et compte tenu qu'il ne répond pas aux normes d'équipements et règles urbanistiques. La Ville, en tant que copropriétaire, entretiendra au minimum les voiries mais ne peut que conseiller aux propriétaires d'un abri d'éviter des dépenses inutiles.

Les Conseillers ont approuvé la Déclaration des bourgmestres contre la pauvreté des enfants, démarche qui s'appuie sur une recommandation de la Commission Européenne de 2013 visant à réduire de 20 millions le nombre des personnes touchées

par la pauvreté et l'exclusion sociale, et que rejoint le Plan wallon de lutte contre la pauvreté.

Séance du 12 septembre

Les comptes communaux 2015 ont été approuvés par 13 voix pour, 5 contre (groupes PS et Horizon Bleu Ciel) et une abstention (Ecolo). Au service ordinaire, ils présentent un boni de 359.438,73 € en résultat budgétaire et un boni de 1.258.082,89 € en résultat comptable ; au service extraordinaire, un mali de 1.211.000,44 € en résultat budgétaire et un boni de 3.000.664,88 € en résultat comptable. Le boni de l'exercice est de 694.767,95 €. Par ailleurs, une modification budgétaire à l'exercice 2016 est approuvée (même répartition des votes).

Le cahier des charges pour la location des chasses communales est modifié. En effet, le cahier des charges de 2012 interdisait le nourrissage du gibier en forêt après une période transitoire de 4 ans, clause qui n'a pas été adoptée par la Région wallonne et qu'il faut donc supprimer.

Le Plan intercommunal de Mobilité du Pays de Famenne (PICM) en sa phase 3 (propositions d'actions concrètes) est adopté. Ce plan concerne les Communes de Durbuy, Erezée, Rendeux, Marche, Rochefort et Somme-Leuze. La Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) a examiné ce dossier et insisté sur les trois points suivants : l'amélioration de la signalétique sur le N 86 Barvaux-Bomal en lien avec le Pont de Mayence (hauteur maximale des camions) et la circulation des usagers lents (orientation vers le Ravel) ; le rôle de la gare de Bomal à défendre ; le renforcement des déplacements à vélo.

Les bilan et comptes de résultats 2015 de la Régie foncière ont été approuvés. Le bilan s'équilibre à 14.862.665,88 € ; le boni est de 442.821,20 € dont 300.000 € seront versés au budget communal. Les comptes budgétaires 2015 sont également approuvés. A l'ordinaire, boni de 12.259,31 € en résultat budgétaire, et de 96.500,32 € en résultat comptable. A l'extraordinaire, boni de 444.706,38 € en résultat budgétaire et comptable. Toujours concernant la Régie, le nouveau cahier des charges pour la vente des bois marchands et de chauffage cet automne est adopté.

L'intercommunale AIVE et son secteur Valorisation et Propreté ont informé les communes des nouvelles modalités d'organisation des services de collecte en porte-à-porte des papiers-cartons. Chaque commune associée peut confier directement à l'AIVE des prestations de services sans appliquer la loi sur les marchés publics. Même si l'expertise de l'AIVE en la matière garantit un service de qualité, la Ville de Durbuy a estimé qu'il est possible d'organiser cette collecte indépendam-

ment de l'AIVE tout en garantissant une gestion rigoureuse des déchets. Le Conseil a donc décidé d'organiser elle-même un marché pour la collecte des papiers-cartons une fois tous les deux mois sur l'ensemble de son territoire. Il a donc approuvé le cahier des charges établi par le Service des travaux. Le montant est estimé à 76.320 € pour une durée de trois ans. Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité.

Il est décidé d'acquérir un camion benne d'occasion, l'ancien ayant rendu l'âme. Le montant estimé du marché est de 49.500 € hors TVA.

Un marché pour la réalisation de la signalétique du circuit d'interprétation du village de Wéris avait été lancé, mais n'avait reçu aucune offre. Le Conseil décide donc de recommander la procédure. Le montant est estimé à 35.271,50 €, et le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité.

Le groupe d'opposition Horizon Bleu Ciel (MR) sollicitait le retrait de la décision interdisant le parking des motos à Durbuy Vieille Ville, au motif notamment que cela n'avait pas fait l'objet d'un débat en séance publique du Conseil et que cela manquait de cohérence avec l'étude demandée à Idelux en 2015 concernant la baisse de fréquentation touristique à Durbuy. Le Bourgmestre Philippe Bontemps a répondu que cette décision était une ordonnance de circulation routière temporaire prise à l'essai et qu'elle relevait exclusivement de la compétence du Collège. Les commerçants locaux ne contestent pas qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement des motos à Durbuy, et des effets positifs de cette mesure ont été constatés : plus de motos sur le Parc Roi Baudouin, calme, plus de remontées par la rampe de la Place aux Foires. Par ailleurs, un nouveau parking dédié aux motos va être aménagé dans l'ancien parking des commerçants, et ce à l'essai jusqu'à la fin de l'année, et à terme un tel parking devrait être payant par souci d'équité à l'égard des automobilistes.

Concernant le stationnement payant à Durbuy-Vieille-Ville, vu l'intérêt de mettre en place une solution de paiement par smartphone via internet et considérant l'efficacité d'une telle formule de paiement proposée par la S.A. Yellowbrick Belgium (testée avec succès par les agents du service communal des horodateurs), le Conseil approuve un projet de contrat « Yellowbrick-Mobile parking » pour Durbuy Vieille Ville. Celui-ci prévoit que le coût par transaction pour l'utilisateur sera de 0,15 € (avec inscription préalable), que le temps réel de stationnement lui sera facturé et que le coût pour la Ville sera de 5 % des montants perçus par la S.A. Yellowbrick Belgium.



Dr. ONGARO Florence
Dr. VERSTRAETEN Audrey
Dr. HACCOUR Steve
Dr. DEMONTY François

Cabinet de Barvaux:
 Chainrue, 1
 Lundi au vendredi
 Consultations sans RDV 11-12h

Cabinet de Noisieux:
 Rue de l'Ourthe, 38 - 5377 Noisieux
 Lundi au vendredi
 Consultations sur RDV 9h-12h et 14h-17h
 Consultations sans RDV 17h-19h

www.vetoplus.be

Email : info@vetoplus.be

Petits Animaux : 0471 71 71 71

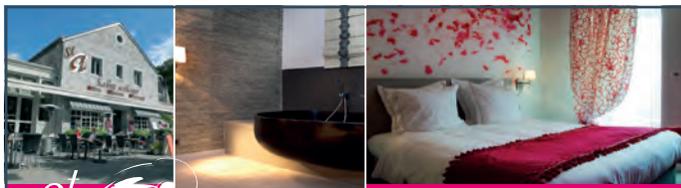
Grands Animaux : 086 21 18 63



Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 18h30 sans interruption
Ouvert le dimanche matin

Barvaux-s/O - Route de Marche 41A
 Tél. : 086 21 80 30

www.dema.be



st @ Saint-Amour
 HOTEL **** & RESTAURANT DE CHARME

Place aux foires 18 Durbuy Vieille Ville
 +32 (0)86 21 25 92

info@saintamour.be

WWW.SAINTAMOUR.BE



0497 046 924 • thierry.paquot.75@gmail.com
 Rue colonel Vanderpeere 44 - 6940 Grandhan (Durbuy)

MAÇONNERIE • POSE PIERRES ET CARRELAGES
 TRANSFORMATIONS • AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

ASTUR CAR

27 route de Marche | 6940 Barvaux
 Tél: 086/21.39.07 | Fax: 086/21.39.63 | asturcar.barvaux@gmail.com



STATION SERVICE SUPÉRETTE

Depuis 23 ans,
 toujours là pour mieux vous servir
 en fruits, légumes, fromages,
 charcuteries, pains, pâtisseries,
 boissons, lotto, presse...

Ouvert 7/7 jours et de 7h à 22h

SANDWICHERIE

SANDWICHES - SALADES,
 SPÉCIALITÉS CHAUDES ET FROIDES
 FRAIS DU JOUR

Nous réalisons aussi les sandwiches
 pour vos banquets, réunions,
 anniversaires et décès.

Du Lundi au Vendredi de 8h à 16h
 Samedi de 9h à 16h

CARROSSERIE TOUTES MARQUES RESTAURATION «ANCÊTRE»

N'hésitez pas UNE PETITE BOSSE, UNE PETITE GRIFFE n'importe quel sinistre,
 Devis GRATUIT et délais réparation très courts.



Ouvert du Lundi au Jeudi
 de 9h à 12h et de 13h à 18h
 Vendredi de 9h à 13h et de 13h à 16h

Zoning de Barvaux

0473/941.943
racing.asturcar@gmail.com

DODEIGNE Philippe



MENUISERIE GÉNÉRALE
 BOIS - PVC

MAISON À OSSATURE BOIS
 CHALETS

Tél. 086 21 23 72

Fax 086 36 68 63

TVA 691 338 794
 Enr 11.20.11

Rue Champoutre, 7 - 6941 BOMAL



086/21.30.96 0475/65.71.61

- Electricité
- VMC
- Domotique
- Protection et détection incendie
- Eclairage commercial et urbain
- Eclairage LED
- Câble réseaux

Rue du Vieux Mayeur, 9B1 - 6940 barvaux s/O
elec.nutal@gmail.com

L'Enquête Sociale Européenne à votre porte



La Belgique participe tous les deux ans, depuis 2001, à l'Enquête Sociale Européenne.

L'Université de Liège mène cette recherche pour la partie francophone afin de documenter l'évolution des attitudes de la population en matière sociale, éthique et politique. L'enquête est réalisée dans un certain nombre de communes tirées au sort. **Pour cette huitième vague de l'ESS, votre commune figure parmi les sélectionnées.**

Entre le 14 septembre et fin décembre 2016, des enquêteurs de l'institut TNS Dimarso, à qui le travail de terrain a été confié, effectueront leur travail auprès de personnes résidant sur le territoire de votre commune. Ils disposent d'une liste de personnes tirées au sort sur le Registre National. Leur tâche est de rendre visite au domicile de ces personnes pour une interview personnelle. Cette démarche a fait, comme pour les éditions précédentes, l'objet d'une approbation par la Commission de protection de la vie privée.

Dans le contexte actuel, l'arrivée de personnes inconnues à la recherche d'adresses pourrait susciter des inquiétudes dans les quartiers. C'est pourquoi nous vous informons, et vous prions le cas échéant de relayer l'information auprès de personnes potentiellement concernées (administration communale, commissariats de quartier,...) qu'une enquête scientifique aura lieu dans votre commune pendant les 4 prochains mois. Tous les enquêteurs participant au projet disposent d'un badge d'identification. Les personnes tirées au sort pour participer auront toutes reçu avant la visite une lettre et un folder d'explications, dont les enquêteurs ont des copies. Ces documents sont joints à la présente pour votre information. Ceci permettra, nous l'espérons, de rassurer les citoyens qui pourraient s'adresser à la commune ou à la police au sujet de ces présences.

Si vous aviez des questions complémentaires sur cette enquête, vous pouvez contacter Patrick Italiano, coordinateur national, à l'ULg par mail: p.italiano@ulg.ac.be ou par téléphone au 04/366.31.51.

Avec nos meilleures salutations.

Prof. Marc Jacquemain
Université de Liège
Sociologie des identités contemporaines

Patrick Italiano
Université de Liège
Coordinateur national ESS
pour la Belgique francophone

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES

Le samedi 26 novembre
Barvaux, sur la place du marché de 9h30
à 12h30.

A l'honneur cette année :
l'érable.

A découvrir le cormier
(sorbus domestica)

sur réservation

Info : PCDN Durbuy
086/219 883

Une plaque d'immatriculation pour tous les cyclomoteurs !



Votre plaque en 5 étapes :

1. Rassemblez les bonnes informations.
2. Rendez-vous au bureau de poste avec ces informations.
3. Complétez le formulaire de demande.
4. Remettez le formulaire à votre assureur.
5. Recevez votre plaque à domicile.

Avez-vous un cyclomoteur ?

Tous les cyclomoteurs (neufs et usagés)
doivent être immatriculés et munis
d'une plaque d'immatriculation
avant le 11 décembre 2016.

Pour plus d'info : mobilit.belgium.be



Le Compte 2015 de la Ville de Durbuy

J'ai le plaisir de vous retrouver pour notre rubrique annuelle relative au compte communal. Cette année, à l'occasion du compte 2015, je vous propose de passer en revue le service ordinaire (fonctionnement) et le service extraordinaire (investissements), de parcourir la situation des réserves et provisions au 31/12/2015 et de vous donner une information sur la dette communale.

1. Service Ordinaire :

Le tableau suivant reprend, pour les quatre dernières années, les chiffres utiles pour déterminer le résultat de l'exercice propre et le résultat global.

	Résultat budgétaire ordinaire			
	2012	2013	2014	2015
Recettes exercice propre	15.027.626,85	15.563.112,01	16.048.473,85	15.637.611,81
Dépenses exercice propre	14.790.118,95	15.342.685,14	15.375.728,04	15.927.857,50
Résultat de l'exercice propre	237.507,90	220.426,87	672.745,81	-290.245,69
Résultat reporté des ex. antérieurs	2.143.656,44	1.443.536,75	1.565.027,70	1.790.923,49
Solde des opérations ex. antérieurs	-252.373,00	-222.654,70	-484.457,81	-1.141.239,07
Prélèvements	-1.135.000,00	-419.992,68	-545.000,00	0,00
Résultat global:	993.791,34	1.021.316,24	1.208.315,70	359.438,73

On constate à la lecture de ce tableau, une importante diminution en 2015 du résultat à l'exercice propre (perte de 290.245 € contre un boni de 672.745 €) et une diminution sensible du résultat global (359.437 € contre 1.208.315 €) par rapport à l'exercice 2014.

Pour mieux comprendre ces variations, voici une comparaison entre 2014 et 2015, des principales recettes et dépenses à l'exercice propre c-à-d uniquement les recettes et dépenses qui concernent l'année 2015. Les recettes et dépenses relatives aux années antérieures à 2015 font partie de ce qu'on appelle les exercices antérieurs (voir ci-dessous).

Au niveau des recettes, on constate une baisse de +/- 410.000 €, soit -2,56 %.

RECETTES	2014	2015		Delta %	Delta €
Prestations	497.247,82	559.170,53	3,6%	12,45%	61.922,7
Transferts	14.742.336,49	14.584.371,46	93,3%	-1,07%	-157.965,0
Dette	808.889,54	494.069,82	3,2%	-38,92%	-314.819,7
Prélèvements	-	-	0,0%		0,0
Total (Ex. propre)	16.048.473,85	15.637.611,81	100,0%	-2,56%	-410.862,0

Cette variation s'explique principalement par une baisse des recettes de transferts, soit -157.965 € ainsi que des recettes de dette, soit -314.819 € neutralisée partiellement par une légère hausse des recettes de prestations, soit 61.922 € (récupération des salaires de la Régie Foncière). Voici les principales raisons des diminutions évoquées :

Recettes de transferts	2014	2015	Delta	
Précompte immobilier	2.917.331,46	3.097.283,42	179.952	augmentation de la recette
IPP	2.597.897,88	1.799.105,42	-798.792	retard d'enrôlement (1)
Subventions APE	702.294,42	753.226,76	50.932	
Rbst ONSS APE	830.713,69	1.234.479,49	403.766	nouvelle technique de comptabilisation (2)
Total	7.048.237,45	6.884.095,09	-164.142	sur -157.965 €

Recettes de dette	2014	2015	Delta	
Dividende Soflux	260.815,44	164.801,60	-96.014	Absence de versement de l'acompte 2015 (3)
Régie Foncière (RF)	364.442,67	150.000,00	-214.443	Contribution moindre de la RF vers la Ville
Total	625.258,11	314.801,60	-310.457	sur -314.819 €

(1) La sixième réforme de l'Etat a entraîné des transferts de compétences ce qui a eu pour conséquence un enrôlement tardif à l'IPP. L'année 2016 connaîtra une récupération de ce retard.

(2) La tutelle a imposé aux communes depuis le compte 2015 de comptabiliser la totalité des charges salariales APE en dépenses et les réductions ONSS y relatives en recettes. Antérieurement, seul le solde net entre ces éléments était inscrit en dépenses. Cette nouvelle technique se veut donc neutre en matière de résultat mais plus transparente.

(3) Jusqu'en 2014 y compris, la commune percevait durant l'année N un acompte sur le dividende de l'année N (+/- 96.000 €). En 2015, vu la soumission des intercommunales à l'impôt des sociétés (Isoc), l'acompte sur le dividende 2015 n'a pas été versé. Il le sera en 2016, non plus en dividende, mais bien en recettes de prestations (occupation de l'espace public) afin d'éviter l'Isoc.

Du côté des dépenses 2015, une augmentation est constatée à concurrence de 3,59 % par rapport à 2014, soit + 552.129 €, selon la répartition suivante :

DEPENSES	2014	2015		Delta %	Delta €
Personnel	5.682.997,65	5.968.855,59	37,5%	5,03%	285.857,94
Fonctionnement	3.770.230,97	3.919.996,29	24,6%	3,97%	149.765,32
Transferts	3.597.126,15	3.799.362,37	23,9%	5,62%	202.236,22
Dette	2.325.373,27	2.239.643,25	14,1%	-3,69%	-85.730,02
Prélèvements	0,00	0,00			
Total (EX. propre)	15.375.728,04	15.927.857,50	100,0%	3,59%	552.129,46

Cette variation s'explique notamment par :

1) la hausse du coût du personnel (+ 285.857 €) : ce chiffre mérite un commentaire vu la nouvelle méthode de comptabilisation des

salaires APE expliquée au point 2 ci-dessus. En effet, si on excluait des dépenses de personnel le montant de la nouvelle recette d'ONSS mentionnée en recettes de transferts (neutralité recettes/dépenses), la comparaison 2015/2014 nous donnerait ainsi en réalité, une diminution des charges du personnel (2015 compte en effet 2,2 ETP de moins qu'en 2014),

2) l'augmentation de 3,97 % des frais de fonctionnement (divers postes),

3) la hausse des dépenses de transfert (+ 5,62% => Police + 10.000 €, Pompiers + 35.000 €, Secteur Durbuy-COD + 82.000 €),

4) la diminution des dépenses de dette suite à une gestion rigoureuse et maîtrisée des investissements communaux.

Ces différents éléments expliquent dès lors l'évolution constatée du résultat à l'exercice propre.

Au niveau des exercices antérieurs, les services financiers communaux ont du faire face à deux événements inattendus que sont : le remplacement du SRI (Service Régional Incendie) par la Zone de Secours a entraîné un rattrapage budgétaire par le SRI de l'ordre de 580.000 €. Ceci signifie que 2015 a connu une dépense exceptionnelle totale de 1.188.000 € pour les services pompiers (608.000 € pour la Zone de Secours et 580.000 € pour le SRI).

Un prélèvement automatique de la tutelle de 270.000 € pour une récupération en matière de précompte immobilier sur les biens de Belgacom suite à un litige au niveau national.

Ces deux éléments ont dès lors plombé le résultat global budgétaire qui se fixe au 31/12/2015 à 359.438 €.

2. Service Extraordinaire :

En 2015, les investissements payés se sont chiffrés à 3.353.000 €, ce qui représente à nouveau, un effort important dans différents domaines afin d'améliorer au quotidien la qualité de vie de nos concitoyens. Le tableau suivant reprend +/- 82 % des investissements 2015 :

Travaux rue des Zones + rue à Houmart	710.000	Trottoirs en Charotte à Barvaux	99.000
Passerelle à Barvaux	453.000	Honoraires revitalisation Barvaux	83.000
Enduisage + tamac voiries	371.000	Achat débroussailluse + mat désherbage	73.000
Prêt à la Régie Foncière (Pères Oblats)	200.000	Libération annuité égouttage	58.000
Trottoirs rue de Fleurie Bomal	148.000	Achat 2 camionnettes	50.000
Traversée Izier PIC	140.000	Achat Terrain Zoning Dureco	50.000
Extension école Petit-Han	134.000	Travaux terrain foot Houmart	43.000
Voies agricoles 2011	125.000	Rampe PMR salle Mathieu de Geer	26.000
			2.763.000

3. Réserves, Provisions et Résultats reportés

	COMPTE				
	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Fds de réserve Ordinaire	1.350.000	1.350.000	1.350.000	1.350.000	1.350.000
Fds réserve Extraordinaire	75.796	29.069	100.000	692.460,36	632.902,79
Provisions	470.000	450.000	450.000	450.000	450.000
Boni Budgétaire Reporté	1.685.819	993.791	1.021.316	1.208.316	359.439
	3.581.615	2.822.860	2.921.316	3.700.776	2.792.342

4. Situation de la dette communale

Etant donné que certains membres de l'opposition affirment haut et fort au conseil communal que la dette n'est pas maîtrisée et que la Ville de Durbuy court à la catastrophe, je me dois de vous livrer quelques ratios et graphiques y relatifs et ce, afin que chaque citoyen puisse se faire un avis sur l'évolution de la dette.

Exercices:	2012	2013	2014	2015
Evolution du chiffre de la population (habitants) :	11170	11229	11420	11458

La lecture de ces quelques chiffres, ratios et graphiques me paraît tout à fait claire ; je vous laisse seul juge !

Encours de la dette (part communale)	8.535.332	8.050.334	7.439.844	7.382.339
Charge annuelle dette (part communale)	1.895.564	1.919.190	1.887.875	1.804.099

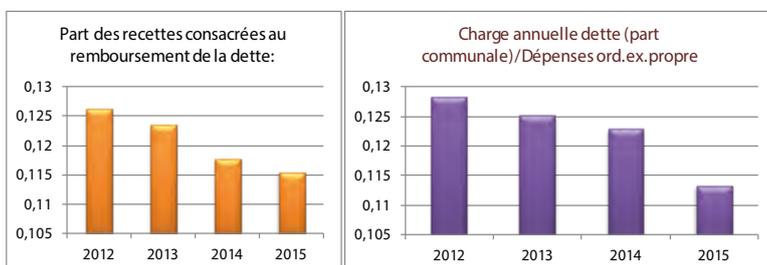
Voilà donc le résumé des informations financières relatives au compte 2015 qui a été approuvé par le conseil communal en date du 12 septembre 2016.

Charge annuelle dette (part communale)/Dépenses ord.ex.propre	12,82%	12,51%	12,28%	11,33%
---	---------------	---------------	---------------	---------------

Dans le prochain bulletin, je vous entretiendrai de la modification budgétaire 2016 ainsi que d'une recette autorisée par la tutelle mais décriée par l'opposition, à savoir celle préfigurant des dépenses non engagées au compte.

Part des recettes consacrées au remboursement de la dette:	12,61%	12,33%	11,76%	11,54%
--	---------------	---------------	---------------	---------------

Part des intérêts dans le remboursement de la dette:	23,13%	20,50%	18,82%	17,51%
--	---------------	---------------	---------------	---------------



Francis DUMOULIN,
Echevin des Finances.

Naissances

- Biernaux Éloan, fils de Biernaux Paul Jean-Louis Philippe et de Vandezande Kathy Aïcha, 20/05/16.
- Onclin Mathis Gauthier Aurélien, fils de Onclin Julien Jean-Pol Martin Pierre et de Dumont Justine Danielle Fabienne Ghislaine, 23/05/16.
- Henry Noah, fille de Henry Luc Jean Yves Ghislain et de Frikiche Yamina, 24/05/16.
- El Hachchadi Ilian Youssef Mohammed, fils de El Hachchadi Youssef et de Casteels Harmony Pascale Geneviève, 27/05/16.
- Knubben Zoé Olivia Marika, fille de Knubben Olivier Eugène Eli Ghislain et de Lambotte Anne Marika Irène, 01/06/16.
- Legrain Gillet Maël Nancy Eloïse Dante Jean-Marie Joseph André Philippe, fille de Legrain Pascal Alfred Nicolas Ghislain et de Gillet Déborah Marie-Noëlle Léopold Ghislaine, 02/06/16.
- Jonniaux Justin Louis Nicolas Patrick, fils de Jonniaux Bernard Jean Pierre Gustave Raoul et de Frankinet Marie Virginie Aurélie Angéline, 05/06/16.
- Collet Emylie, fille de Collet Jean-Luc et de Vincent Angélique Vincent Jean-Marie, 08/06/16.
- Delfosse Emmanuelle, fille de Delfosse Emmanuël Victor Félicien Ghislain et de Pirard Nathalie Angélique Michel Marie, 16/06/16.
- Fauchet Kylian Lucien Benoit Gustave Geneviève, fils de Fauchet René Marcel Armand Ghislain et de Dothey Marie-Céline Cathy Michèle, 27/06/16.
- Meert Axel Lionel François, fils de Meert Christophe Serge Lucien et de Sebillé Caroline Michèle Roberte Ghislaine, 07/07/16.
- Krook Nera, fille de Krook Ralph et de Plattje Manou, 09/07/16.
- Rignanese Théo Franco Pierre, fils de Rignanese Anthony et de Lambret Sabrina, 13/07/16.
- Lardau Emma, fille de Lardau Rémy et de André Céline Chantal Bernadette Renée, 16/07/16.
- Van Damme Doménico Henri, fils de Van Damme Claudio Marc et de Michel Jessica, 17/07/16.
- Thys William Cyril Joeri Ghislain, fils de Thys Jérôme Gilbert Nicolas Claude et de Batta Céline Ghislaine Jacques Marie, 22/07/16.
- Michotte Droppert Timéo Cédric Stéphanie, fils de Michotte Mickaël Karl Gilbert Gilles et de Droppert Sarah Bernadette Eddy, 27/07/16.
- Tropea Catarina Lydia, fille de Tropea Giuseppe et de Puraye Morgane Sabine Danielle Marguerite, 27/07/16.
- Michel Mattéo Jean Mondo, fils de Michel Julien Emile Victor Ghislain et de Weiss Mainty Josiane Jacqueline, 28/07/16.
- Lejeur Martin Walter Raymond Jérôme Amélie, fils de Lejeur Laurent Guillaume Evelyne Pierre et de Joris Marie Josette Marthe Ghislaine, 28/07/16.
- Timofte Leonard, fils de Timofte Georgel et de Timofte Gabriela, 28/07/16.
- Pire Zélie, fille de Pire Cédric Jean Emile Ghislain et de Welleman Laurence, 31/07/16.
- Englebert Sofia Caroline Mike Christine, fille de Englebert Guillaume Jean-Marie Myriam Ghislain et de Legrand Coralie Annick Emilie, 04/08/16.
- Gilles Louise Laurence Marie Colette, fille de Gilles Didier Pierre Daniel Monique Stéphane et de Devillers Marie Dominique Ghislaine Colette, 05/08/16.
- Eloy Derek Jess Fred, fils de Eloy Jason Léon José Ghislain et de Cornet Frédérique Jean-Pierre Aline Ghislaine, 07/08/16.
- De Tiège Basile, fils de De Tiège Yoan Hubert Dominique et de Zoratti Florine, 08/08/16.
- Duveiller Rose Marie-Charlotte, fille de Duveiller Vincent Jean-Marc et de Remacle Amélie Anne Marie, 21/08/16.
- Ruelens Iseult, fille de Ruelens Alain et de Goffinet Hélène Anne Amélie Robertine Marie, 27/08/16.
- Jaa Maé Stéphan Margaux, fille de Jaa Michaël Christian Cécile Gilles et de Wilmet Laurie Christine Marie Ghislaine, 31/08/16.
- Paulus Henri Remy Julien Ghislain, fils de Paulus Fabian Henri Marie Ghislain et de Ninane Emilie Louisa Berthe, 04/09/16.
- Ancia Sofia, fille de Ancia Vincent Henri Christiane Ghislain et de Hayez Charline Marie-Thérèse Robert, 08/09/16.

- Foulon Anthony Hope, fils de Foulon Vincent Jean Jacques et de Grenade Marie Isabelle, 09/09/16.
- Besic Maëlys, fille de Besic Jasmin et de Farcy Vanessa Michèle Jacqueline, 10/09/16.
- Tilkin Anna Coryse Arnaud, fille de Tilkin Matthieu Marc Michel Natan et de Etienne Coline Louise Perrine, 11/09/16.
- Piérard Victoria Laurie Maria, fille de Piérard Dominique Jean Marie Ghislain et de Chaboteau Maud Maryse Marilyse, 15/09/16.
- Padovan Olivia Caroline Geoffrey, fille de Padovan Ugo Michel Francis et de Ancion Sophie Philippe Edwige, 16/09/16.
- Rossignon Martin, fils de Rossignon Vincent Léon Georges Yvon José et de Godfroid Caroline, 25/09/16.
- Vanhex Zélie, fille de Vanhex Laurent et de Toussaint Emilie Madeleine Dany, 26/09/16.
- Maréchal Théo Noah Francis Grégory, fils de Maréchal Timmy Francis Marcel Ghislain et de Loyen Laura Chantale Vivienne, 28/09/16.

Mariages

- Demarche Vincent Jean Pol Roger Ghislain et Baum Isabelle Anne Mauricette, le 27/05/16.
- Lardin Alain Luc Marc et Mounjele Ngombe Agnes, le 28/05/16.
- Cornet Mathieu François Colette Georges et Adam Christel Andrée Louise Ghislaine, le 04/06/16.
- Sauwen Jelle Paul Eric et Beazar Baplu Jessica Lizet, le 10/06/16.
- Burton Thierry Jules Marcel Fernand et Scheepers Karin Ghislaine Christiane, le 18/06/16.
- Lejeune Thomas Jean-Paul Michel et De Groote Amandine Nathalie Sébastien, le 25/06/16.
- Bertieaux Thierry et Deloyer Alicia Sylvie Emmanuelle Ghislaine, le 02/07/16.
- Gaspar Matthieu Albert Félix Ghislain et Willem Marie-Pierre Françoise Denise Ghislaine, le 16/07/16.
- Boclinville Pierre Jules Paul Marie Gilles et Méode Fabienne Lambertine Renée Raymonde, le 16/07/16.
- Vermeulen Veronique Lieve Rosette et De Meyst Hilde, le 20/07/16.
- Jalhay Geoffrey Henri Paul Ghislain et Jottard Céline Gabrielle Marie Ghislaine, le 30/07/16.
- Devalet Ludovic Albert Armand et Evans Mélissa Nadia Nathalie Ghislaine, le 06/08/16.
- Allard Nicolas Elise Jean-Marie Ghislain et Delatte Caroline Evelyne Frédérique Henriette, le 11/08/16.
- Gillard Marc Jean Ghislain et Mawet Sylvia Marie Louise Jeanne, le 13/08/16.
- Geuten Jean Armand Léonard Patrick et Labasse Nathalie Léonie Dominique, le 13/08/16.
- Delmote Sébastien Charles Camille Philippe et Devahive Louise Jacqueline Pauline Ghislaine, le 13/08/16.
- Naedts Jean-François et Bellin Gwendoline Angèle Yvonne, le 20/08/16.
- Leclercq Nicolas Ludy Emile et Lesage Caroline Marie Martine Ivette Michèle, le 20/08/16.
- Arnold Frédéric René Isabelle Ghislain et Vrenken Stéphanie Andrée Rolande Marie, le 20/08/16.
- Arnould Pierre François Laurent et Laguesse Esperance Cécile Victor Ghislaine, le 03/09/16.
- Piron Raphaël François Remy et Tessely Sarah Annie Rolande, le 09/09/16.
- Collard Luc Lucien Sylvain Ghislain Joseph et Hanquet Vinciane Jeanne Marie Patricia, le 17/09/16.
- Beerens Olivier Pierre Robert et Dielman Céline Rose-Marie, le 17/09/16.
- Mathijs Geert Karel Lambert et Robyns Miet Arnoldine Eleonore, le 24/09/16.
- Poucet Nicolas Guy Vitus Ghislain et Gathy Fabienne Chantal Marie, le 24/09/16.

Noces

Or

- Balthazard Roger Marie et David Simone Albert.
- Ecohart Claude Constant et Boquet Arlette Marcelle.
- Breulheid Camille Joseph et Close Aline Marie.
- Sarlet Jean Paul et Ponsard Marie Françoise.
- Grimonster Jean-Marie Charles et Schumer Madeleine Marie.
- Fostroy Emile Paul et Owezarek Paule Marie.
- Gallez André et Flagothier Marie Josée.
- Dujardin Georges Edmond et Fraipont Renée Irma.
- Staelens Joseph Louis et Piret Claudette Hélène.

Diamant

- Wemers Bernard et Camus Odile Marguerite.
- Pirotton André Louis et Cornet Louisa Maria.
- Demarche René Alexis et Schonne Anne-Marie Thérèse.
- Leroy Léon Charles et Adelphe Marie-Louise.
- Mathieu Ghislain Raymond et Trillet Jeanine Paula.
- Neuville Gilbert Noël et Charlier Angèle Marie.
- Laboul Louis Célestin et Lambert Madeleine Laure.
- Herbeto André Marie et Malherbe Marguerite Louise.

Brillant

- Crouquet Edmond Maximilien et Van Ekeren Suzanne Alice.

Décès

- Maquoi Louise Marie, 03/06/2016.
- Linkens Adrienne Joséphine Marie Louise, 03/06/2016.
- Ninane Marguerite Sophie Ghislaine, 14/06/2016.
- Poncin Jean Camille Ghislain, 22/06/2016.
- Jortay Jean Joseph, 24/06/2016.
- Mahy Michel Louis, 25/06/2016.
- Dumoulin Augusta Hortense Marie Ghislaine, 27/06/2016.
- Augustinus Bertha Jeanine, 28/06/2016.
- Simon Philippe Armand Ghislain, 02/07/2016.
- Gossiaux Christiane Francine, 06/07/2016.
- Schoch Simona Bertha Augusta Maria, 08/07/2016.
- Houard Michel Albert Félix Ghislain, 15/07/2016.
- Fourneau Marie Ghislaine Thérèse Joseph, 17/07/2016.
- Sody Ivan Victor Louis, 18/07/2016.
- Fillieux Alphonse Victor Joseph Henri, 21/07/2016.
- Legrand Pierre François Louis Gilles, 29/07/2016.
- Jacquet Nelly Hubertine Ghislaine, 02/08/2016.
- Lambert Philippe André Joseph Ghislain, 06/08/2016.
- Sclafani Francesca, 10/08/2016.
- Fonck André Honoré Victor Marie Joseph, 11/08/2016.
- Kluge Bernd Achim, 12/08/2016.
- Dohet Chantal Georgette Evelyne Ghislaine, 17/08/2016.
- Lacroix Marie-Claire Thérèse Ghislaine, 21/08/2016.
- Thyssen Francine Marguerite Ghislaine, 21/08/2016.
- Hébette Pierre Léon Henri Ghislain, 29/08/2016.
- Colaris Anna Marie Ghislaine, 29/08/2016.
- Parier Marguerite Lucie Ghislaine, 31/08/2016.
- Dewandre Fabienne Madeleine Léonce, 07/09/2016.
- Frères André Henri José Ghislain, 08/09/2016.
- Orban Guy Louis André Ghislain, 13/09/2016.
- Gustin Marie Elisa Ghislaine, 15/09/2016.
- Jalhay Alfred Florent Joseph, 17/09/2016.
- Têcheur Guy Constant Ernest Hubert Ghislain, 17/09/2016.
- Dumoulin Annick Maria Ghislaine, 21/09/2016.
- Poncelet Marie-Thérèse Ghislaine Sidonie Joséphine, 30/09/2016.
- Grignet Léa Julie Marie Thérèse, 02/10/2016.
- van Beek Lydia Marinette, 03/10/2016.

**VOS COMPÉTENCES PEUVENT FAIRE
UNE DIFFÉRENCE**

CROIX-ROUGE
de Belgique



Maison Croix-Rouge Ourthe et Aisne

Devenez Président(e), vice-Président(e), Trésorier(ère) ou Secrétaire de la Croix-rouge

Vous avez le souci d'être utile, l'envie d'aider ceux qui en ont besoin ?
Vous appréciez les actions concrètes et les contacts authentiques ?
Vous savez piloter un projet, mobiliser une équipe ou gérer un budget ?
Vos compétences peuvent aider à faire une différence près de chez vous.

Mettez votre temps et vos compétences à profit

Des fonctions bénévoles de président(e), vice-président(e), secrétaire et trésorier(e) s'ouvriront bientôt dans la Maison Croix-Rouge de votre région. Elles sont essentielles pour que la Croix-Rouge puisse réaliser ses missions de proximité.

**Parlons-en, contactez-nous
au 063/22 10 10
Merci.**



BATIMMOVAN
S.A. CONSTRUCTION - RENOVATION

MAISONS OSSATURE BOIS & CHALETS
CLÉS SUR PORTE - TRANSFORMATIONS - BARDAGES
TERRASSES - CARPORTS - PERGOLAS - WELLNESS

www.batimmovan.be
info@batimmovan.be
084/46.65.16

Rue Pré Ligné 40 - 6997 Biron/Erezée




DEVIS GRATUIT
SANS ENGAGEMENT



ETS DESTREE
BORLON - SERON - ADAM

Mazout
Possibilité de plan
budgétaire

TOTAL

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE
084 46 66 48

Noirhomme

Route de Bomal, 14
6940 Barvaux/Durbuy
tél. : 086/21 12 83
fax : 086/21 09 20
www.garagenoirhomme.be
info@garagenoirhomme.be



Wir leben Autos.

Menuiserie
NUTAL & Fils

30 ans
à votre
service

Chassis BOIS fabrication en nos ateliers
Chassis PVC - ALU
Escaliers - Portes intérieures & coupe-feu
Cloisons - Faux-plafond & autres

Rue de l'industrie, 9 • 6940 Barvaux s/O
086 21 29 92

Parcs et jardins des dolmens
(Michel Duterme) Tél. : 0472 35 98 88

Plantations, pose de clôtures, construction d'abris de jardin, de plaine de jeux, de car-port, tonte de pelouses, taille de haies, abattage d'arbres, broyage...

michelduterme@hotmail.be
Rue des Dolmens, 3B - 6940 Wéris (Durbuy)



REYNSELEC

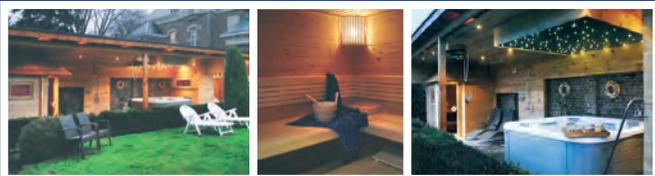
Entreprise d'électricité générale

Eric Reyns 0496 96 92 29
Installateur officiel et programmeur Qbus
François Schmitz programmeur KNX 0484 99 64 96



Grand Houmart, 28 - 6941 Tohogne (Durbuy) - Fax : 086 43 46 04
info.reynselec@gmail.com - www.reynselec.be

NOUVEAU
WELLNESS PRIVÉ
ouvert à tous
de 2 à 5 personnes A partir de 75€ les 2h



Manoir Ormille - Chambres d'hôtes de charme & Spa
Rue de Barvaux 40 | 6941 Bomal-sur-Ourthe | Tel: 0478 93 41 60
www.ormille.be | ormille@skynet.be

«SAINT-AMOUR»
La vraie confiture de Durbuy

Fabrication artisanale de confitures et de gelées de fleurs et de fruits sauvages (40 variétés).
Vinaigres spéciaux - Produits à base de plantes.

VISITE DE L'ATELIER - ENTREE LIBRE

MAGASIN :
Place des Récollets
DURBUY Vieille Ville

ATELIER & MAGASIN :
Rue St Amour, 13 - DURBUY
(à 100m du Belvédère,
sur les hauteurs de Durbuy)

TEL. 086 21 12 76
www.confitureriesaintamour.be

TRA.VI.BEL, un sacré défi à saluer !

Ce 16 septembre, à Heyd, accueillis par un public nombreux et enthousiaste, dix-huit tracteurs ont terminé leur Tour de Belgique.



De gauche à droite : Willy LAMBERT, Jean-Pol BULTOT, Raymond GODELAINE.

Une première belge organisée par un Durbuysien : Raymond GODELAINE, de Heyd, rapidement rejoint par deux autres de nos concitoyens : Willy LAMBERT, de Morville, et Jean-Pol BULTOT, de Bomal. Ce sont finalement dix-huit véhicules qui ont entamé le périple le samedi 3 septembre, à partir de la Place Roi Baudouin à Durbuy-Vieille-Ville.

Ce ne sont pas moins de 1.200 km qui ont été parcourus en douze étapes. A Nieuwpoort - Ville jumelée avec Durbuy - les participants ont été reçus par le

Bourgmestre ; lequel les a accueillis en la salle du Conseil communal où ils ont partagé un repas offert par la Ville.

Un sacré défi réussi qui a nécessité une organisation pointue en termes d'hébergement, à chaque étape, et de logistique, en général.

Cette belle aventure humaine avait pour but de récolter des fonds dans le cadre du TELEVIE et, partant, l'aide à la recherche pour la lutte contre le cancer. Le soleil fut au rendez-vous, ainsi que la générosité des

supporteurs de l'initiative, puisque ce sont au moins 20.000 euros qui ont été récoltés ! Le Collège et le Conseil communal de Durbuy s'associent à toutes les félicitations qui ont salué cet exploit !

Il est toujours possible d'apporter votre contribution financière, en faisant un virement au numéro de compte BE32 7512 0800 3002, ouvert au nom de « TRA.VI.BEL ».

Philippe BONTEMPS,
Bourgmestre.

ACADEMIE OURTHE | VESDRE | AMBLEVE
musique - danse - arts parlés

Centre Régional d'Enseignement Artistique agréé par la Communauté française.

CONCERT DES LAURÉATS 2015-2016

Concert produit par l'Académie O.V.A. mettant à l'honneur les élèves terminant leur formation en musique, danse ou théâtre.

Un prix spécial leur sera offert par l'ASBL, l'Amicale des professeurs ou par un des fournisseurs de l'Académie.

Cette remise des prix aura lieu le dimanche 23 octobre à 11 heures
au Centre récréatif de Remouchamps.
Entrée gratuite.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Académie O.V.A. au 04/384.60.11 ou visiter notre site
www.academie-ova.be



La Maison Citoyenne...

est un « outil » au service du Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Durbuy.

Elle a, entre autre, pour but de retisser les **liens sociaux** entre les habitants de Durbuy.

Les différents ateliers proposés à la Maison Citoyenne et en dehors, sont **accessibles à tous** et prioritairement aux habitants de la Commune.

La Maison Citoyenne est aussi un lieu de brassage de personnes de **divers milieux sociaux et culturels**. C'est un endroit où l'occasion ne manque pas de se **rencontrer, d'échanger** en mangeant ses tartines lors du Bols & Cie, le lundi et le vendredi midi par exemple.

La Maison Citoyenne c'est aussi...

Des ateliers, pour le plaisir de créer, bouger, échanger, apprendre, avoir la main verte... en toute simplicité et convivialité...

- **Couture**, les lundis 3-17/10, 7-21/11, 12-19/12 de 14h à 16h30
- **Dessin**, les vendredis hors congés scolaires, de 9h15 à 11h15
- Nouveau !** · **Créatif**, les mercredis 5-12/10, 9-16/11, 7-14/12 de 14h à 16h
- **Culinaire**, les jeudis 27/10, 24/11, 15/12 de 9h30 à 13h30
- **Pâtisserie**, les vendredis 14 ou 28/10, 25/11, 9 ou 23/12 de 13h30 à 16h
- **Stretching**, les jeudis de 9h à 10h à la piscine de Bohon
- **Je marche**, les jeudis à 9h45 devant la Maison Citoyenne
- Nouveau !** · **Papot'âges**, les vendredis 7/11, 2/12, à partir de 14h jusque 16h
- **Manège des savoirs**, les vendredis 21/10, 18/11, 16/12 de 13h30 à 16h
- **Jeux de société intergénérationnels**, les mercredis 19/10, 16/11 de 14h à 17h ; à Bomal, Amicale des aînés
- **Art floral**, les lundis 18-25/4, 9-23/5, 6-20/6 de 14h à 16h
- **Bonsaï**, les mercredis 26/10, 23/11, 21/12 de 14h30 à 17h
- Nouveau !** · **Initiation musicale**, les mercredis fin de journée ou soirée, en fonction des demandes

Mais aussi des activités de nos partenaires :

À la Piscine de Bohon, organisé par le COD :

- **Gym**, les mardis de 10h à 11h et vendredi de 9h30 à 10h30 sauf congés scolaires
- **Je nage pour ma forme**, les jeudis de 15h15 à 16h30, sauf congés scolaires : **infos COD : 086/38 74 34**

Balade de la Maison médicale :

Le dernier dimanche du mois : 25/9, 30/10, 27/10 de 14h à 17h30 **Et Jeudi 10 novembre ! Départ à 13h30 !**

Inscription obligatoire le mercredi ou lundi qui précède au 0470/51 04 37

Bols & Cie :

Vos tartines et notre soupe !

Chaque lundi et vendredi de 12h à 13h30, 1€ le 1er bol, 0.5 € le second, dernier bol servi à 13h !

Pour toutes informations :

Maison Citoyenne Basse Sauvenière, 1 6940 Barvaux

086/219 881 Pcs@durbuy.be

www.maison-citoyenne-durbuy.com

Facebook : PCS Durbuy

« Au plaisir de vous y rencontrer »

L'équipe du PCS

« Durbuy : Commune jeunes admis »

Afin de vous tenir informés sur ce projet, voici la suite et certainement pas la fin de notre collaboration avec les jeunes de notre commune !



Le samedi 10 septembre 2016, lors de la Garden organisée par les jeunes de l'Athénée Royal de Bomal sous un soleil radieux, et en présence du Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Monsieur Philippe Courard, du Député Provincial Monsieur Patrick Adam, de notre Bourgmestre Monsieur Philippe Bontemps, Mesdames les Echevines Véronique Balthazard, Laurence Jamagne, Cécile Colin, Madame la Provisure Dominique Bastin, Monsieur le Provisure faisant fonction Olivier Beaujean, et les partenaires de la coordination

une politique locale de jeunesse concertée.

Les jeunes ont des idées à partager sur la construction politique de leur Commune et en signant cette charte, la Ville de Durbuy s'engage à les soutenir et à les accompagner dans leurs projets.

Prendre le temps et chercher des moyens :

Deux ans de concertation entre les différents services communaux et les associations locales ont été nécessaires pour aboutir à ce travail qui s'appuie sur un diagnostic partagé et la consultation directe des jeunes.

Une volonté politique et des acteurs de terrain ont permis de travailler avec les jeunes sur des enjeux réels et aboutir ainsi à la définition de 7 enjeux pour la jeunesse à Durbuy.

Des mots assortis d'actes concrets dans un plan d'action stratégique !

- Valoriser l'engagement des jeunes et promouvoir leurs actions auprès de la population locale et des élus.
- Maintenir au sein des services et des associations une démarche d'écoute et de valorisation de l'expression des jeunes.
- Soutenir et stimuler les initiatives et la mise en œuvre d'actions avec et par les jeunes pour les jeunes.
- Développer la communication et la circulation de l'information.
- Favoriser la mobilité.
- Créer une interface jeunesse au sein de la Commune pour coordonner la mise en œuvre de la charte.
- Assurer le suivi régulier de la charte.

Par la présente, nous tenons particulièrement à remercier les jeunes de l'Athénée Royal de Bomal et leur professeur (Madame Poniwiera) pour leur implication et collaboration dans ce projet. Ils ont fait du très bon travail et ont démontré que nous pouvions leur faire confiance. Nos remerciements vont également à la Fédération des Maisons de Jeunes et à tous les partenaires (Centre Culturel, Petite Enfance, Planning, COD, Clairval, Gîte Villers, Mic-Ados, PCS) pour leur participation et soutien tout au long de la construction de ce projet.

Si vous souhaitez vous impliquer d'une manière ou d'une autre, que vous avez des propositions, suggestions pour aider au développement de ce projet, n'hésitez pas à contacter Véronique BALTHAZARD (Echevine de la Jeunesse au 0472/736055) ou la Cellule Egalité des Chances (Ankica SELAK au 0474/450264).

Véronique BALTHAZARD,
Echevine de la Jeunesse.

Ankica SELAK,
Coordinatrice Egalité des Chances.



jeunesse, ainsi que de nombreux jeunes, la charte « Commune Jeunes admis » a été signée.

Cette charte d'engagements mutuels a été signée entre Monsieur le Bourgmestre Philippe Bontemps, Madame l'Echevine de la Jeunesse Véronique Balthazard, les représentants de la plate-forme jeunesse de la Commune de Durbuy et de la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone.

La Ville de Durbuy s'est ainsi vue remettre le label « Commune jeunes admis » et devient la 1ère commune de la Province du Luxembourg et la 8ème commune en Wallonie et à Bruxelles à s'engager à mener



Le(s) mot(s) de la Maison de l'Enfance

Après une rentrée de folie, voici les dernières infos enfance et petite enfance ! Comme vous en avez sans doute entendu parler, la Ville de Durbuy a répondu à l'appel à projet du plan Cigogne 3 et notre projet a été retenu. Le plan Cigogne 3 a pour objectif d'augmenter les places d'accueil disponibles sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour la Ville de Durbuy, nous allons avoir la chance de bénéficier d'une nouvelle crèche de 24 places. Celle-ci sera située dans le bâtiment des Oblats (aile droite). Après de lourds travaux qui débuteront en ce mois de novembre 2016, nous espérons pouvoir ouvrir notre nouveau milieu d'accueil d'ici un an.

Voici quelques détails des opérations : les travaux se dérouleront en trois phases :

- 1 : Démolition globale de l'intérieur du bâtiment + construction de la nouvelle crèche et de la tour de distribution sur les 3 étages : novembre 2017.
- 2 : Création du nouveau CPAS aux deuxième et troisième étages (les démolitions et évacuation des déchets étant réalisées en phase 1) : 2018-2019
- 3 : Aménagement de la Chapelle : 2019-2020

Et une vue globale de la ventilation financière : le coût de mise en œuvre du projet de la crèche et de la tour s'élève à près de 900.000 € TVAC. La part subsidiée par le service public de Wallonie s'élève à 280.288,00 € TVAC.

Un bel investissement qui couvrira sans aucun doute un besoin important de la population.

Dans un avenir plus proche et toujours actif quand la nouvelle crèche sera en place, nous continuons à vous proposer tous les services enfance de la Ville de Durbuy : le service d'accueillantes conventionnées, le Cerf Volant pris en charge par le CPAS de la Ville de Durbuy, la MCAE les Libellules, la Halte-Accueil l'Alouette sont autant de services à votre disposition pour accueillir vos tous petits...

Au niveau de la toute petite enfance, nous avons également repris les cours de psychomotricité du mercredi après midi à la maison de l'enfance. Cette animation est proposée par Stéphanie Grégoire, notre psychomotricienne, et affiche déjà complet.

Enfin, ce 19 novembre, nous aurons la chance d'accueillir tous les nouveaux parents et leur(s) bébé(s) pour notre traditionnelle manifestation « un Arbre un Enfant ».



Ci-dessus, le plan de l'aménagement intérieur et la nouvelle tour de distribution.

Nous vous remercions pour votre confiance et continuons à mettre tout en œuvre pour encore améliorer nos services et répondre au mieux à vos attentes.

Au niveau des enfants un peu plus grands (2.5-12 ans), les choses ne sont pas en reste non plus.

En effet, dès le mois de janvier, sauf contretemps, un nouveau système de paiement électronique sera mis en place dans les écoles communales de la Ville de Durbuy.

Chaque parent a, en effet, la possibilité de laisser son enfant à l'accueil extrascolaire tous les jours avant ou après l'école (dès 7h30 et jusque 17h30 ou 18h30 selon les implantations).

Pour le moment, les parents paient directement les « cartes garderies » auprès de l'accueillante qui doit alors réaliser toute une part de comptes et de gestion financière.

Nous espérons que cela soit terminé dès le mois de janvier. En effet, grâce au nouveau système, chaque enfant présent

à la garderie sera encodé dans un système informatique et une facture arrivera régulièrement au domicile des parents.

L'accueillante pourra ainsi se concentrer sur son travail : accueillir et surveiller vos enfants !

Nous souhaitons avoir une vraie augmentation de la qualité de l'accueil grâce à ce système et que la relation accueillante-enfant-parent ne soit pas entachée par des finances à gérer.

Vous recevrez, chers parents, toutes les informations en temps utile via une lettre dans le journal de classe de votre enfant.

Je vous disais en introduction que la rentrée a été mouvementée car les horaires ont été très difficiles à mettre en place, mais tout semble rouler maintenant. Des activités classiques aux activités parascolaires proposées par l'OAL qui accueille un nouveau musicien pour remplacer Marie-Cécile. Il s'agit de Sébastien Scheepers, animateur cirque et guitariste qui a commencé ses ateliers dans les écoles depuis le 5 octobre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Enfin, pour terminer cet article, un petit retour en arrière sur les vacances. Les différentes activités et stages qui ont eu lieu pendant les vacances se sont très bien déroulés et la majorité des activités ont eu beaucoup de succès, tant à l'OAL, qu'à la Halte-Accueil ou au COD. Bravo et merci à tous pour ces chouettes moments d'été... Moments qui vont se réitérer avec les activités du stage de Toussaint à l'OAL et des stages d'hiver à l'OAL et à la Halte-Accueil.

N'oubliez pas que nous restons à votre disposition à la Maison de l'Enfance pour toute information, question ou besoin. Nous n'avons pas la réponse à tout, mais pouvons au moins vous donner l'orientation la plus adaptée possible en fonction de ce que vous cherchez.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire !

Anouchka Mailleux,
Coordinatrice enfance pour la Ville de Durbuy.

Laurence Jamagne,
Echevine en charge de l'Enfance, Petite Enfance et Enseignement.

Été Solidaire, je suis partenaire 2016...

A la découverte du tissu associatif de la Ville de Durby !

Dans le cadre de l'opération « Été Solidaire, je suis partenaire », subsidiée par le Service Public de Wallonie, le CPAS et la Ville de Durby ont répondu à un appel à projet pour permettre à 14 jeunes habitants de la Ville de Durby de prendre un premier contact avec le monde du travail par le biais de chantiers variés au profit des associations à finalité sociale actives sur le territoire communal.

Pendant 10 jours, Anthony, Antoine, Asia, Audrey, Benjamin, Cloé, Cyril, Dany, Marine, Martin, Rafiqullah, Romain, Salahudin et Thierno, accompagnés de Fred (Intégra Plus), François (Intégra Plus), Christophe (Intégra Plus), Dzevad (CPAS), Valérie (CPAS), Marie (PCS - Ville de Durby), Fabienne (PCS-Ville de Durby) et Edwynne (CPAS), se sont rendus au siège des différentes associations pour découvrir leurs actions et aider les bénévoles ou employés à améliorer le cadre d'accueil des différents locaux et prêter main-forte pour leurs tâches de fonctionnement quotidiennes.

Nettoyage et petite réparation de meubles pour le magasin de meubles de Seconde Main d'Intégra Plus, tri de vêtements et matériel de puériculture pour l'Assiette Pleine de Durby et la Maison Source, rénovation de la salle d'attente du CPAS, reconstruction et customisation des boîtes à dons du Plan de Cohésion Sociale, participation à la préparation de repas au Resto Solidaire...et plus encore ! Voilà un aperçu des activités réalisées par nos courageux étudiants, couverts d'éloges par les associations partenaires du projet. L'expérience fut également nourrie de rencontres entre les jeunes, qui ont pu, par le biais de cette expérience professionnelle, nouer des contacts différents de ceux qu'ils ont l'habitude de créer dans un contexte scolaire et découvrir d'autres cultures.

Au-delà de la richesse d'expérience apportée par la rencontre des étudiants avec les associations qui oeuvrent chaque jour à l'amélioration du bien-être des habitants les plus fragilisés de la Commune, le projet Été Solidaire 2016 fut novateur en matière d'intégration ! En effet, pour la première fois, trois étudiants engagés font partie des jeunes accueillis au Centre La Jastrée.

leur vécu de cette expérience hors du commun. De ce moment créatif sont nées des fresques réalisées avec le concours d'un jeune graffeur prometteur. Une rencontre conviviale a également permis de mettre en présence mandataires communaux, personnel d'encadrement et nos 14 courageux travailleurs, histoire de mettre à l'honneur les étudiants et surtout les féliciter pour la qualité de leurs prestations et l'image positive qu'ils ont donnée à la population



Ni la chaleur écrasante de certains jours ni la pluie n'ont émoussé la motivation et l'entrain des étudiants et de leurs accompagnateurs qui garderont sans aucun doute un bon souvenir de cette quinzaine de jours atypique.

En fin de période de travail, les jeunes engagés ont aussi bénéficié d'un moment de création artistique, prétexte à porter ensemble un regard sur les deux semaines de travail écoulées et mettre en images

durbuysienne, faisant taire les préjugés qui fleurissent parfois à l'égard de la jeunesse. Fiers de la richesse d'expérience de cette nouvelle édition de l'action « Été Solidaire, je suis partenaire », la Ville de Durby, le CPAS de Durby et l'association Intégra Plus remercient encore les étudiants engagés dans ce projet pour leur motivation, enthousiasme et implication.

Le CPAS de Durby.

SOIRÉE CABARET DE GRANDHAN 12 NOVEMBRE 2016 A 20 H

Précédée d'un repas servi dès 19 heures, sur réservation au
0473/56.26.68

LES Jules & Jo sont belges et ils osent tout.

Abordant les thèmes les plus saugrenus, triturant les mots avec insolence et délectation, ces trois énergumènes étonnent et détonnent dans le paysage de la chanson francophone. Mêlant les sonorités chaudes de l'accordéon diatonique à celles de la guitare électrique, du charango, des voix, des percussions et de la contrebasse, ils vous embarquent dans un spectacle musical insolite et pimenté.



CORNET Antoine



**Entreprise générale de menuiserie
Charpentes et Toitures**

Chemin de Mignée, 9 GSM : 0476 66 21 04
6941 Verlainne s/O Tél : 086 38 85 44

Maison des Mégalithes de Wéris

Venez découvrir notre patrimoine millénaire, ces fameux dolmens et menhirs, et leurs bâtisseurs, nos ancêtres du Néolithique !

Musée ouvert tous les jours de 10 h à 17h30.
Visites guidées sur réservation.
Programmes spécifiques pour les écoles.



Place A. Soreil, 7 - 6940 Wéris
Tél. : 086/21.02.19.

Bon pour une entrée gratuite au Musée des Mégalithes

<http://www.weris-info.be>



Joris HEYRMAN

GEREGISTREERD INSTALLATEUR ENREGISTRÉ
DE CHAUFFAGE À MAZOUT ET À GAZ, PROPANE
RÉALISATION DE TOUS LES TRAVAUX SANITAIRES

Centrale verwarming & loodgieterij
www.jorisheyрман.be



Bilingue
2 talig

& Sanitaire
@skynet.be
5.32 - 0476/736 891
registreerd

20 ans
d'expérience

Dépannage et entretien de toutes marques des chaudières avec attestation officielle
Herstelling en nazicht van alle merken met aflevering officieel attest/ «Ponctuel - stipt»

Rue de la Frayère, 20 - 6941 Bomal • Tél. : 086 21 05 32 - Gsm : 0476 73 68 91 • Email : joris.heyрманjh@gmail.com

ALIMENTATION BIO - DROGUERIE
AROMATHÉRAPIE - ELIXIRS FLORAUX
COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
PEINTURES NATURELLES - ARTISANAT
MAQUILLAGES NATURELS



Natur'Émoi
Epicerie Bio & Locale

Chainrue 18A, à Barvaux - www.vosproduitsnaturels.be
Ouvert du Ma au Sa de 9h à 18h - T. 0471 41 68 25

**Gedimat
Comobe**

**MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION
ET
D'AMÉNAGEMENT**



Lundi au Vendredi :
7h30-12h et 12h30-18h
Samedi : 8h-12h
Fermé le dimanche

Rue de l'Industrie 13 - Barvaux-sur-Ourthe
086 21 35 71 - comobe@skynet.be



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 DÉTECTION INCENDIE
 ET INTRUSION
 PANNEAUX
 PHOTOVOLTAÏQUES
 MISE EN CONFORMITÉ
 VMC

Rue du Mont 10
6940 WERIS

N° TVA
BE 0545.942.229
Agrégé classe 1P1

CHAUFFAGE ELECTRIQUE
Tél. et Fax: 086/21.03.08
Gsm: 0495/82.04.82

moens.electricite@gmail.com



**Thierry
DESTINE**

**PRODUITS PÉTROLIERS
PETITHAN - DURBUY**

086 21 25 53 - 086 21 25 42



Association sans but lucratif
N° 462.221.331
ASET

Ces enfants ont toujours besoin de nous.

2017, 31 années après la catastrophe de Tchernobyl, la santé des enfants est toujours mise en danger par une pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Au cours des 9 dernières années, nous avons fait contrôler le taux de caesium 137 qui s'accumule dans leur organisme. Ce contrôle s'effectue à l'Institut Belrad à Minsk au départ de l'enfant et à son retour (voir les résultats sur notre site :

<http://www.aset.be/pourquoi-accueillir-un-enfant-victime-de-tchernobyl>

Les résultats prouvent à suffisance que : *un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.*



Ci-contre, les enfants du 1^{er} des 3 cars de juillet 2015.

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de l'amélioration de son état de santé. **Faites partie de nos familles d'accueil.** Une période de quatre semaines de vie à partager soit en juillet, soit en août demande peu de dépenses.

En 2017, pour la 27^{ème} fois, notre association accueillera des enfants biélorusses en Belgique. N'hésitez pas, notre association « ASET : Accueil – Santé – Enfants de Tchernobyl », située à Herve en Province de Liège, est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements. Nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

Josine Deru au **087/46.89.93** ou **0476/48.42.00**

Colette Claus au **0494/71 75 09**

Léona Boverie : **0479/78.12.22**

Par e-mail : aset@skynet.be

En visitant notre site Internet : <http://www.aset.be>



MERCI !

Vous étiez formidables !



Ensemble, nous avons fait de la Journée du Client une magnifique journée. Cela n'aurait pas été possible sans vous, commerçants et chalandes ! Cette action a permis de mettre en avant les atouts et la qualité de nos commerçants indépendants. Tous les ingrédients étaient réunis en ce samedi 24 septembre pour faire de cette journée un beau succès : la participation d'une quarantaine de commerçants et ... le soleil qui était également de la partie !

A tous, un grand MERCI et, d'ores et déjà, rendez-vous à la prochaine édition !



Continuez de soutenir vos commerçants locaux en les suivant sur www.jeshoppeadurbuy.be



Durbuy - Twin Town du 4 au 8 août 2016

La ville de Durbuy a accueilli du 4 au 8 août cinq villes européennes dans le cadre du meeting annuel du Twin Town des villes de la Baltique dont elle fait partie.



Le « Twintown meeting - European bridge of friendship » est un projet Européen rassemblant depuis 2001 des villes de différents pays. Les délégations sont constituées de trois officiels et cinq jeunes.

Ce projet a pour but principal de faire se rencontrer des jeunes de 16 à 20 ans émanant des différents pays, d'échanger leurs points de vue sur des thèmes choisis. Ces échanges sont l'occasion d'apprendre à découvrir les autres, à s'ouvrir au monde et prendre conscience de nos racines communes tout en cultivant nos différences. C'est pourquoi une partie plus conviviale est toujours réservée afin de permettre aux participants de se côtoyer et de se connaître.

Ce projet est soutenu par la Commission Européenne et le programme « L'Europe pour les citoyens ».

Durant quatre jours, des délégations des villes d'Orimattila (Finlande), Valka (Lettonie), Valga (Estonie), Kobylnica (Pologne), Koscielisko (Pologne) et Durbuy ont débattu autour du thème bien d'actualité : « Intégration des citoyens dans le processus d'accueil des migrants »

Les membres du centre de la Jastrée de Barvaux, lequel accueille des MENA (jeunes réfugiés non accompagnés), ont participé activement aux différentes activités et ateliers.

- Deux jeunes migrants de ce centre faisaient partie de la délégation de Durbuy.
- En collaboration avec du personnel du centre de Manhay, ils ont organisé « le jeu des migrants » lequel a mis en situation de migrants les membres des délégations.
- Ils ont organisé un repas en compagnie des jeunes réfugiés lesquels avaient d'ailleurs préparé quelques animations.

A l'issue de ce meeting, chaque pays participant a proposé un plan d'action permettant l'intégration des citoyens de leur ville dans l'accueil des migrants.

Lors du prochain Twin Town qui aura lieu en août 2017 à Valga (Estonie), chaque ville fera un compte rendu des actions effectivement réalisées.

Plan d'action de la ville de Durbuy

L'idée est d'organiser tous les mois une activité regroupant des « MENA » du centre

de la Jastrée et des jeunes durbuysiens.

Ces différentes activités seront annoncées via les réseaux sociaux. Des affiches seront également communiquées aux écoles et aux groupements de scouts.

- Août 2016 : Présence des jeunes du meeting à la journée portes ouvertes de la Jastrée.
- 24 septembre 2016 : Balade à vélo de 20 jeunes barvautois et 20 MENA. En fonction du succès, cette action serait reconduite chaque dernier samedi du mois.
- Novembre 2016 : marche pour halloween.
- Décembre 2016 : Hockey en salle.
- Janvier 2017 : Piscine.
- Février 2017 : Volley.
- Mars 2017 : Cricket.
- Avril 2017 : Football.
- Mai 2017 : Jeu de piste.
- Juin 2017 : Kayak.
- Juillet 2017 : Bowling.



LES INFOS DE L'AIVE

LES PRODUITS D'ENTRETIEN AGRESSIFS, JE M'EN PASSE ! 10 vidéos et recettes sur www.moinsdedechetsdangereux.be

Peintures, pesticides, détergents, eau de javel, détartrants, soude caustique, engrais chimiques, diluants,... Ces produits, après usage, gonflent le flux des Déchets Spéciaux des Ménages (DSM). Et si on s'en passait ?

Par exemple, en réalisant soi-même des produits d'entretien pour la maison ou la voiture. Découvrez des recettes sur www.moinsdedechetsdangereux.be.

SAMEDI 19/11/16, AU PARC À CONTENEURS

Recevez une microfibre (dans la limite des stocks disponibles) et testez le nettoyage sans produits d'entretien agressifs.

DU 19/11/16 AU 19/12/16 : CONCOURS-WEB

Vous pourrez remporter un kit de produits de nettoyage et apprendre à fabriquer vous-même quelques produits d'entretien.



LE NETTOYANT MULTIUSAGE

INGRÉDIENTS (pour 1/2 litre de produit)

- 1/2 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- 1/2 cuillère à soupe de cristaux de soude
- 1/2 cuillère à soupe de vinaigre blanc
- 1/2 litre d'eau chaude
- 10 gouttes d'huile essentielle

RECETTE

- Mélangez le bicarbonate, les cristaux de soude et le vinaigre dans le saladier.
- Le dégagement de petites bulles est normal.
- Ajoutez l'eau chaude.
- Ajoutez 10 gouttes d'huile essentielle.
- Versez le produit obtenu dans un vaporisateur réutilisable à l'aide d'un entonnoir.

USAGE

- Vaporisez la surface à nettoyer et frottez à l'aide d'une microfibre humidifiée.

AU PARC À CONTENEURS



Fermeture des parcs à conteneurs

Les parcs seront fermés le vendredi et samedi, 23 et 24 décembre ainsi que le samedi 31 décembre 2016.



Votre **commune** agit pour **plus** de nature...

En invitant la nature dans ce cimetière, notre commune participe au maillage vert global, renforce le potentiel d'accueil de la vie sauvage, offre un lieu de recueillement apaisant, aide à la préservation de la santé des citoyens et au respect de la nature.

- ☑ Aménagements végétalisés
- ☑ Accueil faune et flore indigène
- ☑ Plantes variées, mellifères, indigènes et d'origine locale
- ☑ Usage rationnel de l'eau
- ☑ Espaces de recueillement accueillants
- ☑ Absence de pesticides
- ☑ Entretien raisonné des végétaux avec techniques alternatives et préventives
- ☑ Valorisation des déchets verts



www.dobio



Et ici, des aménagements supplémentaires :

- ☑ Végétalisation aussi variée que possible
- ☑ Verdurisation très étendue des abords et accès
- ☑ Habitats supplémentaires pour la faune et la flore
- ☑ Intégration dans le réseau écologique et paysager
- ☑ Poubelles sélectives permanentes
- ☑ Gestion du bruit
- ☑ Inventaire du patrimoine funéraire
- ☑ Formation de tout le personnel à la gestion différenciée



Ville de Durbuy



Sur la trace des Wallons de Suède

Tout le monde connaît la salle de spectacles « Mathieu de Geer ». Mais qui est donc ce personnage, dont le lieu-dit « Sur la Gère », au bord de l'Ourthe à Barvaux, garde aussi le souvenir ? Mathieu de Geer fut un acteur en vue de l'épopée des Wallons de Suède, prétexte au jumelage entre la Ville de Durbuy et la Commune suédoise d'Östhammar.

Le personnage-clé de cette épopée, c'est Louis de Geer, né en 1587 au Château de Gaillarmont, sur les hauteurs de Chênée. Ce Liégeois deviendra le « père de l'industrie suédoise », l'homme le plus riche que la Suède ait jamais connu, et ce, par son travail, son habileté en affaires, mais aussi son flair pour saisir quand il le fallait les bonnes opportunités.

A la fin du XVIème siècle, c'est dans le Nord de l'Europe qu'il fallait les chercher. Depuis quelques années, les hommes d'affaires néerlandais avaient intensifié le commerce avec la Scandinavie et les pays de la Baltique, important vers Amsterdam, première place commerciale mondiale, bois de construction, goudron, cuivre, peaux et cuirs, céréales. Ils connaissaient aussi les richesses de la Suède : minerai de fer, forêts, forces hydrauliques. En outre, la région était calme, sans conflits sociaux ou militaires, même si considérée comme un pays arriéré.

De Geer sera attiré en Suède par Guillaume de Besche, qui s'y trouve depuis 1595 avec son père et ses frères, y exploitant les forges de Nyköping et Finspang. Wallon liégeois lui-même, de Besche a fait venir des ouvriers wallons exilés aux Pays-Bas (alors Provinces Unies) pour des raisons religieuses (chez nous, Pays-Bas catholiques, les protestants étaient pourchassés). Louis De Geer est déjà un commerçant et financier très actif. Les de Geer, qui ont quitté Liège pour Dordrecht puis Amsterdam, se lancent dans le commerce des armes et munitions. Ils sont aussi armateurs, et enfin, ils prêtent de l'argent, notamment au roi Gustave Adolphe de Suède, une fois que Louis aura été introduit dans ce pays par Guillaume de Besche. Louis de Geer deviendra le garant et partenaire de de Besche pour l'exploitation des usines de Finspang, d'où sortiront des canons de fer réputés dans le monde entier. La fortune de Louis de Geer (qui prendra le contrôle de nombreuses forges suédoises) est faite, à un point tel qu'il devient le banquier du roi Gustave II Adolphe : il équipe ses armées et lui avance des fonds (qu'il récupérera en acquérant la nationalité suédoise et des terres en grand nombre). Naturalisé en 1627, anobli en 1641, Louis de Geer mourra à Amsterdam en 1652.

Et nos Wallons de Suède dans tout cela ? Au XVIème siècle, l'industrie métallurgique avait atteint chez nous un haut degré d'efficacité grâce à l'application d'innovations techniques, dont l'utilisation d'un nouveau type de haut-fourneau ainsi qu'une méthode de forgeage à deux opéra-

tions produisant un fer en barres de qualité supérieure. Malheureusement, les conflits qui ravagèrent l'Europe aux XVIème et XVIIème siècles réduisirent tout cela à néant, outre l'épuisement du minerai et des forêts.

Louis de Geer avait compris que pour développer rapidement l'industrie du fer en Suède, il fallait importer une main-d'œuvre qualifiée capable de reproduire là-bas tout le processus de fabrication, depuis l'abattage des arbres nécessaires à la confection du charbon de bois jusqu'à l'étirage des barres de fer sous le marteau de la forge.

Le recrutement fut lancé en Wallonie, mais aussi en France (Givet, La Lorraine), et ce, dans les règles, avec bureau de recrutement et contrats de travail soigneusement rédigés. Entre 1620 et 1640, ils seront cinq mille environ, dont une partie issus de la Terre de Durbuy, à répondre à l'appel.

C'est au début du XVIIème siècle que

investir ailleurs. Ainsi en 1619, il acquiert le fourneau de La Forge sous Mormont, puis celui de Roche à Frêne, ainsi qu'un quai et des entrepôts au bord de l'Ourthe à Barvaux (« Sur la Gère »). Il fera preuve d'une grande activité de 1619 à 1626, année où il revend ses établissements.

L'année suivante, il est en Suède, où il dirige la forge de Leufsta. Avec son frère Louis de Geer de Brialmont, il participe alors, pour le compte de son cousin Louis, au recrutement d'ouvriers wallons. On a conservé une lettre qu'il écrivit au charpentier Nicolas de Nivarlet, de Barvaux, décrivant les qualités que devaient avoir les candidats au voyage (jeunes et forts), mais aussi les avantages matériels qu'ils trouveraient sur place.

Le voyage se faisait via Utrecht et Amsterdam (où l'engagement était confirmé). Les Wallons engagés par les de Geer étaient dirigés sur Norrköping et continuaient vers Finspang (dans l'Östergötland, au sud-ouest de Stockholm) ou les forges de L'Uppland,



L'intérieur de la forge wallonne d'Österbybruk (photo Zejo).

Mathieu de Geer entre en scène. C'est le cousin de Louis de Geer, mais aussi son beau-frère (ils avaient épousé deux sœurs). A ce moment, la métallurgie en Terre de Durbuy n'en finissait pas de décliner. Mathieu était un de ces maîtres de forges qui achetaient des parts dans un fourneau avantageux, l'utilisaient aussi longtemps que possible et lorsque la production venait à chuter, vendaient leurs parts pour

au nord-est de Stockholm.

Que reste-t-il de cette page commune aux histoires de la Suède et de la Wallonie ? L'Uppland, et plus particulièrement sa partie située au nord-est d'Uppsala, compte vingt-trois bruks ou anciens villages de forges wallons, répartis sur quatre communes.

Österbybruk (l'un de ceux que posséda et dirigea Louis de Geer), situé sur la Commune d'Östhammar, possède une forge wallonne dans son état de jadis. Le haut-fourneau, d'où sortaient les « gueuses », longues barres de fonte, n'existe plus, mais la forge des Wallons du XVII^{ème} siècle permet au visiteur de découvrir les techniques mises en œuvre et les conditions de travail des forgerons. Les gueuses passaient d'abord au foyer de fusion, où elles étaient fondues et affinées pour réduire leur teneur en carbone. Après avoir été battu sous le « maka », ce fer était prêt à être forgé. Chauffé à nouveau dans le foyer à étirer, il était étiré en barres à l'aide de l'aplatisseur actionné par une roue hydraulique.

La partie forge était assurée par un maître-fondeur, un maître-ouvrier et des valets-fondeurs, tandis que l'équipe de martelage était composée d'un maître-marteleur, un maître-ouvrier et des valets-marteleurs. Dès l'âge de douze ans, les garçons pouvaient commencer comme « goujards » ou garçons-charbonniers. Souvent, le maître faisait entrer ses fils ou gendres, pour garder les secrets de fabrication entre Wallons. Tous les garçons du bruk aspiraient à devenir un jour maître-forgeron, pour le prestige et pour le salaire élevé.

Parmi les locaux annexes de la forge d'Österbybruk, on remarque le « magasin à fer », où étaient stockées les barres terminées. L'endroit était soigneusement gardé, pour conserver les secrets de fabrication, mais aussi pour la valeur économique de ce fer qui, paraît-il, se vendait aussi cher que de l'or. En hiver, lorsque chemins et cours d'eau gelés permettaient l'usage du traîneau, ces barres étaient acheminées vers l'embarcadere de Kalléro, pour être exportées via Stockholm. Le fer des bruks wallons était principalement destiné aux aciéries de Sheffield en Angleterre. Il servait notamment à fabriquer des armes, mais aussi des pièces de précision comme des instruments de chirurgie ou des pièces d'horlogerie.

Tous ces bruks étaient bâtis selon un plan défini, dont les grands pôles étaient le manoir du propriétaire, la forge, le village, l'église, le campanile dont la cloche rythmait la vie quotidienne. Les communautés des bruks comprenaient le personnel des forges, mais aussi nombre d'ouvriers et d'artisans. Certaines forges étaient de véritables villages wallons transposés en Suède, où tout le monde parlait la même langue, le wallon.



Les forgerons wallons vus par l'artiste suédois Sixten Haage.

La population y jouissait de multiples avantages. Les enfants recevaient une « allocation de céréales » jusqu'à l'âge de 12 ans, ainsi qu'un enseignement scolaire. Pour l'homme adulte, le travail était garanti toute sa vie. Quand un ouvrier tombait malade, il continuait à percevoir son salaire et l'équipe faisait son travail. Si la maladie durait, il était admis à l'infirmerie, aux bons soins du barbier-chirurgien. En vieillissant, les travailleurs pouvaient passer à une tâche moins fatigante, avec réduction du salaire. Une allocation de vieillesse était octroyée à ceux qui ne pouvaient plus travailler. Et ceux qui n'étaient plus autonomes étaient installés à l'infirmerie qui faisait office de maison de vieillesse. Les veuves recevaient une allocation de survie.

Les Wallons étaient plus évolués que les Suédois. Ils étaient propres (le bain du samedi était une institution), s'habillaient avec soin. En leur sein, les rangs sociaux étaient bien marqués. Dans les églises, à l'instar des habitants du manoir, les forgerons et leurs familles avaient des places séparées du reste de l'assemblée. Parmi les facteurs ayant retardé l'intégration des Wallons dans la société suédoise, on cite la religion. Mais nos Wallons de Suède étaient-ils des calvinistes ayant quitté leur terre natale pour raisons religieuses, ou des catholiques ? Comme la religion réformée était plutôt le fait des classes privilégiées ou des intellectuels, les ouvriers et artisans qui peuplaient les bruks wallons devaient plutôt être catholiques.

Ces gens venus du Sud passaient pour des bons vivants au regard de leur entourage protestant et nordiste plus rigoriste, d'autant que les hommes des bruks, jeunes

et plus nombreux que les femmes, se révélaient volontiers, paraît-il, d'ardents coureurs de jupons ! En matière de divertissements, les Wallons aimaient la musique et la danse, ainsi que les fêtes, dont les plus importantes étaient Noël et la Saint-Jean. Ils avaient aussi amené avec eux le carnaval.

L'intégration au sein de la société suédoise s'est faite progressivement. Aujourd'hui, nombre de descendants de ces Wallons sont fiers de leurs origines. Ils seraient actuellement une quarantaine de milliers. Mille deux cents d'entre eux sont membres de la Société « Les Descendants des Wallons de Suède » (Vallonättlingen), dont l'objectif est de faire connaître les apports des Wallons dans la vie économique et culturelle de la Suède, ainsi que d'aider à la recherche dans ce domaine.

L'image du travailleur wallon à la fois fort et doté d'une vive conscience de classe va même devenir un mythe dans les milieux des ouvriers métallurgistes suédois. On peut ainsi lire en 1922 dans *Metallarbetaren*, le journal du syndicat des métallurgistes suédois : « Les Wallons sont plus forts que les Flamands (les habitants germaniques de la Belgique), plus maigres, plus nerveux, plus sains, et ils vivent plus longtemps. Leur habileté et leur professionnalisme sont supérieurs à ceux des Flamands. Ils dépassent les Français en ténacité et ardeur, qualités qui ont favorisé leur immigration en Suède. Mais leur impétuosité passionnée les fait ressembler au peuple français. »

Philippe Bastin

OPTIQUE ROISEUX

LENTILLES DE CONTACT JETABLES - APPAREILS AUDITIFS

Adoptez ...



Rue de la Vallée, 7
6990 HOTTON

TÉL. : 084 46 67 68

optique.roiseux@gmail.com
www.optique-roiseux.be

... des montures
qui ont du chien !



centre funéraire **Pol Laffut & Heerwegh**

Hotton-Melreux | Barvaux | Hamoir | Anthisnes
Comblain-au-Pont | Pouleur | Marche-en-Famenne
Rochefort | Jemelle | Wellin



funérailles, crémations,
assurances obsèques,
assistance en formalités
après funérailles

084 46 62 11
24h/24h et 7j/7j

www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be



Deco NV

Nicolas
Vrancken

Peintre en bâtiment
Intérieur et extérieur

Tapissage, pose de revêtements de sol,
parquets massifs et flottants, tapis-plain,
cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89 • 086 49 99 24

Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com

www.deco-nv.be

info@
www.ultrapetita.com



Créations
graphiques



Sites
internet



Impression offset
et digitale



Rue du Cdt Charlier 42-44
BE-4100 BONCELLES
Tél. 04 351 68 78

ultrapetita
Graphisme, internet et tout ça !

Noël & Fils sprl

Entreprise de Peinture

Peintures intérieures et extérieures
Tapissage - Couvre-sols - Faux-plafonds - Cloisons
Façades - Chalets - Décoration - Lasure - Céruse - Patine

www.noel-peinture.be

Rue des Ardennes, 26 - 6941 Bomal s/O
0477/476 039 - peinture.noel@gmail.com



Une annonce dans cette brochure ?

fractale
Communication

Appelez Jean Pierre au **0496 034 663**

Extraits du Programme

Alibi

Théâtre de l'E.V.N.I.
Dimanche 13 novembre 2016 - 15h00 / Salle Mathieu de Geer
Tarif unique: 6€
Spectacle de théâtre/danse familial à partir de 6 ans. Dans les cadre des 150 ans des amitiés belgo-japonaises, nous accueillons Fujio Ishimaru, accompagné de Sophie Leso, dans un spectacle tendre et poétique. C'est une histoire toute simple aux multiples recoins, une scénographie toute simple et qui évoque tant, des pensées dites à haute voix, une danse fluide, terrestre et aérienne, un moment suspendu qui nous donne l'envie de respirer...

www.evni.be

Le Cid

Pierre Corneille/Yves Beaunesne (au Théâtre de Liège)
Dimanche 27 novembre 2016 - 16h00
Départ en car de la Maison Legros à 14h00
Adultes: 25€ / Jeunes: 15€ (voyage en car compris)
Les voyages forment la jeunesse, comme Chimène et Rodrigue. L'occasion de (re) découvrir le chef d'oeuvre de Corneille, dans le somptueux Théâtre de Liège, avec Jean-Claude Drouot sur scène. Tout est pris en charge: départ en car à 14h, possibilité d'assister à une introduction au spectacle, et retour prévu vers 20h00. Seulement 30 places disponibles.

www.theatredeliège.be

Saint-Nicolas au théâtre

Ma Mie Forêt Ici Baba
Mercredi 30 novembre 2016 - 14h00 / Salle Mathieu de Geer
Tarif unique: 6€
Spectacle musical dès 3 ans.
Le duo Ici Baba revient avec de nouvelles chansons et nous propose une balade musicale et joyeuse en forêt. Un spectacle joyeux, créatif et festif où les enfants pourront chanter, rire et s'amuser!

www.icibaba.com

Blockbuster Nicolas Ancion

Collectif Mensuel
Samedi 17 décembre 2016 - 20h30 / Salle Mathieu de Geer 17€/15€
BLOCKBUSTER est un mashup! Le collectif Mensuel détourne des extraits de grosses productions du cinéma américain porteuses de l'idéologie capitaliste pour créer un "film monstre" au service d'une fable insurrectionnelle. Doublages, musiques, bruitages sont assurés en live par les acteurs et les musiciens du collectif.
ENORME SUCCES! 9.000 tickets vendus au Théâtre de Liège, et plus de 70 dates dans toute la francophonie, dont au Théâtre

National et au prestigieux festival Les Nuits de Fourvières (Lyon).

www.collectifmensuel.be

L'amicale de la Nouvelle-Orléans

Samedi 14 janvier 2017 - 20h15 / Maison de Village de Heyd
Cette édition durbuysienne des Belles Muses sera festive avec de la musique New Orleans. Dans le cadre intimiste de la Maison de Village de Heyd, l'ambiance sera au rendez-vous pour réchauffer les coeurs en plein milieu de l'hiver!

Concert de la Musique Royale de la Force Aérienne

Vendredi 10 février 2017 - 20h00 / Salle Mathieu de Geer

Tarif unique: 10€

A l'initiative du 3ème Elément médical d'intervention, stationné au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne, et de la Ville de Durbuy, sa ville marraine. La totalité des bénéfices sera versée à l'Epicerie sociale des Marais « aide alimentaire » de Barvaux, une épicerie entièrement gérée par les personnes adultes en situation de handicap.

www.royalbands.mil.be

L'enfant sauvage

Céline Delbecq
Samedi 25 février 2017 - 20h30 / Salle Mathieu de Geer
13€/11€

On a trouvé un enfant sauvage sur la place du Jeu de Balle. Ses cris s'entendaient de loin ; on le voyait se mordre et saliver comme une bête. Au milieu de la foule et de l'indifférence, un homme s'intéresse à lui, tente de l'arracher à l'oubli.

Avec l'humanité vivifiante qui la caractérise, Céline Delbecq explore la réalité qui se trouve derrière les mots : accueil d'urgence, adoption, home,...

www.compagniedelabetenoire.be

Le Roi Nu

Eugène Schwartz
Les Baladins du Miroir
Samedi 20 mai 2017 - 20h30 et Dimanche 21 mai 2017 - 15h00 / Sous chapiteau (Lieu à déterminer)

Adultes: 25€ ou 20CC/Jeunes: 12€ ou 10CC
Henriette, fille du Roi, et Henri, garçon porcher, tombent fou amoureux. Surprise par son père, la princesse est contrainte à un mariage forcé avec « Le Roi d'à côté », aussi vieux qu'adipeux. Encadrée d'un chambellan rugissant et d'une gouvernante tyrannique, ce mariage injuste pourrait-il être évité ? L'amour vaincra-t-il ? Ce texte écrit en 1933 par Evguéni Schwartz

s'inspire de trois contes d'Andersen. La tyrannie de l'arbitraire et de l'oppression en est le moteur dramatique.

www.lesbaladinsdumiroir.be



Ilia

Vendredi 9 juin 2017 - 20h30 / Salle Mathieu de Geer

Tarif C

Après son succès aux Belles Muses et avec les Superluettes, Géraldine Cozier revient avec son tout nouveau projet Ilia. À la faveur de chansons originales qui sonnent comme autant d'invitations au voyage, Ilia trace la cartographie d'un monde encore à explorer. La fille à la fossette y dévoile ses « sincertitudes » dans des histoires à contre-jour riches en textures. Auteure, compositrice et interprète, la jeune Liégeoise malaxe des climats bruts parés de tonalités roots volontiers imbibées de la chaleur des déserts.

www.iliaofficiel.com

Le Ciné-Club

Le dernier loup (dès 10 ans)
Mardi 22 novembre 2016 - 20h00

Bon voyage, Dimitri ! (dès 3 ans)
Mercredi 14 décembre 2016 - 14h00

Les malheurs de Sophie (dès 6 ans)
Mercredi 21 décembre 2016 - 14h00

Booster (dès 14 ans)
Mardi 24 janvier 2017 - 20h00

Le petit monde de Léo (dès 2 ans)
Mercredi 8 février 2017 - 14h00

Chocolat (dès 10 ans)
Mardi 14 février 2017 - 20h00

Mimi & Lisa (dès 4 ans)
Mercredi 8 mars 2017 - 14h00

La chouette entre veille et sommeil (dès 3 ans)
Mercredi 17 mai 2017 - 14h00

Toutes les infos, achats de tickets et d'abonnements sur www.ccdurbuy.be ou au 086/219.871

Mérites sportifs 2016 Ville de Durbuy

La Ville de Durbuy et l'Asbl « C.O.D » organisent la soirée des « Mérites sportifs 2016 » le vendredi 25 Novembre 2016 à partir de 19h30 dans la salle Mathieu de Geer de Barvaux.

Soirée spéciale qui clôturera les activités consacrées cette année au Japon, dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de l'amitié belgo-japonaise.

Pour ce faire, nous faisons appel à candidatures pour 7 catégories distinctes :

1. Mérite sportif Espoir individuel Féminin et Masculin.
2. Mérite sportif Senior individuel Féminin et Masculin.
3. Mérite sportif Collectif.
4. Mérite de l'éthique sportive ou Mérite d'honneur.
5. Mérite du plus grand exploit sportif de l'année.
6. Mérite de la meilleure organisation sportive de l'année.
7. Prix des équipes championnes.

Conditions : être domicilié(e) sur le territoire ou faire partie d'un club de la Commune de Durbuy.

Formulaire de candidature : le règlement relatif à l'octroi des Mérites Sportifs et le formulaire de candidature sont disponibles au Centre Omnisports de Durbuy ou sur le site internet : <http://www.lecod.be>



Les veste coupe-vent du CAF

Le mercredi 21 septembre au stade communal de Barvaux, j'ai organisé la remise des vestes coupe-vent aux 153 athlètes de notre section.

Celle-ci s'est effectuée en présence de nos deux généreux sponsors. L'entreprise Five construction de Bohon et l'entreprise de Chauffage et Sanitaire Emile Mortehan de Hamoir. L'occasion pour moi de les remercier chaleureusement. Je me dois de signaler que ces deux sponsors sont de bons sportifs. Si l'un est toujours actif au sein

du CAF (spécialiste en cross dont la saison reprend fin de ce mois), l'autre est un ancien athlète de demi-fond qui partageait ses entraînements avec mon ami Philippe Chariot présent également pour l'événement. Des retrouvailles nous permettant d'évoquer tant de nombreux souvenirs vécus ensemble. Ce n'était pas facile de

rassembler tout ce beau monde en même temps. Je remercie toutes les personnes qui ont, par leur présence, honoré nos deux généreux sponsors et amis.

A présent, nous voici bien équipés pour affronter les premiers frimas d'hiver et poursuivre nos entraînements bien protégés.

Francy Mottet



Je nage pour ma forme !

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Durbuy en partenariat avec le Centre Omnisports de Durbuy (COD), conscient, de la difficulté pour certains citoyens de Durbuy de participer à une activité sportive a mis en place il y a plusieurs années « Je nage pour ma forme ».



C'est ainsi qu'une fois par semaine un groupe de personnes nage, chacun à son rythme suivant un objectif individuel et personnel.

Cette activité s'adresse à toute personne sachant nager 25 mètres, ayant plus de 18 ans et qui souhaite améliorer sa condition physique, se (re)mettre à nager dans un climat de confiance, sous la surveillance et la bienveillance d'une animatrice sportive.

Le Plan de Cohésion Sociale a dans ses missions principales la lutte contre la

pauvreté et l'exclusion sociale, mais aussi de favoriser l'accès pour tous aux droits fondamentaux... dont le droit à la santé.

Intéressé(e) ?

En pratique : Chaque jeudi (hors congés scolaires)

De : 15h15 à 16h30 à la piscine de Bohon.

Inscription obligatoire au COD :
086/387434

La participation financière (cotisation de

20€/trimestre) et/ou votre mobilité... ne doivent pas être un frein à la pratique de ce sport !

Il y a des solutions !

Venez nous trouver à la Maison Citoyenne (Basse Sauvenière, 1 à Barvaux - 086/219 881). Nous sommes à votre service.

Pour votre information, certaines mutuelles interviennent dans le remboursement partiel ou total de la cotisation pour une pratique sportive régulière.

Lettonie 2016, l'échange culturel au cœur du séjour.

Une sélection durbuysienne de football, de 11 jeunes nés en 2004 et 2005, s'est déplacée à Valka (Lettonie), du 17 au 24 août, pour participer à un tournoi international. Une belle expérience à la fois humaine et sportive dans cette ville avec laquelle Durbuy entretient des relations via le Twin Town.

La compétition organisée par la ville de Valka (Lettonie) et la ville de Valga (Estonie) a pour objectif de susciter les rencontres interculturelles. Le sport est ici, avant toute performance sportive, un vecteur d'échanges culturels. Ceux-ci supposent une écoute réciproque et une réelle envie de connaître l'Autre, sa culture et son mode de fonctionnement. Rassembler des jeunes d'horizons différents à travers leur passion commune « le football » n'est-elle pas une manière efficace d'atteindre cet objectif ? Fort du succès de la précédente édition et désireux de développer la tolérance, l'ouverture d'esprit, l'aventure et la vie en communauté, la Ville de Durbuy, l'Office du Tourisme de Durbuy et le Centre Omnisports de Durbuy, se sont une nouvelle fois unis pour offrir à des jeunes sportifs, un séjour aussi riche que possible afin de mieux aborder et comprendre le monde qui les entoure.

Bilan sportif

Dans une catégorie où toutes les équipes se valent, ces jeunes joueurs, sous la direction de Geoffrey Méan et Bernard Jadin, ont régalé le public en présentant un football chatoyant, réalisant de belles démonstrations collectives et techniques. Grâce à ces belles prestations, 5 victoires,

1 nul, une défaite et un average de 18 goals marqués pour 5 encaissés, ils enlèvent brillamment et méritoirement la deuxième place du tournoi. L'équipe était composée de : Sacha Bernard, Noan Collin, Jonas Delboeuf, Clément Harzimont, Callan Longwich, Tiffany Méan, Seyhan Mertens, Loïs Paquay, Thomas Pierre, Anéo Reyns et Nathan Vilette.

Au-delà de l'aspect sportif, avides de curiosités et d'échanges inhabituels, les joueurs sont allés à la rencontre des équipes d'Israël, de Lettonie, de Lituanie et d'Estonie. Des débuts un peu timides ont laissé place à des partages de friandises, échanges de passes sur la pelouse, grands jeux de poursuites et des discussions animées sur le football mondial.

Relation humaine

La joie de vivre et la bonne conduite des « petits » belges ne laissaient personne indifférent. Leur sympathie, leur politesse et leur sourire envers le personnel d'entretien et les cuisiniers étaient appréciés. En retour, ils recevaient, pour rentrer à l'internat, des biscuits, des croissants, des petites sucreries.

Au niveau culturel

Invitée personnellement par le Maire de Valka, la délégation durbuysienne a eu le plaisir d'assister

au concert en plein air d'un célèbre groupe de rock-pop lettonien : les «Betbet». Le lendemain, c'est en compagnie des amis israéliens qu'ils ont pris la direction de la ville de Tartu, situé à 88 km Valka. La visite de la 2^{ème} Ville d'Estonie débuta par le musée des sciences où le groupe a pu apprendre de façon ludique. Ils se sont baladés dans les parcs de l'université, dans les magnifiques rues de la ville où ils ont pu admirer la célèbre sculpture du baiser sous l'ombrelle. La semaine s'est clôturée par la visite de Riga, capitale de la Lettonie. Emmenés par la guide locale, ils ont visité le musée de l'automobile, le monument de la liberté (construit en 1930 pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Indépendance lettone), le pont des amoureux, les parcs fleuris, déambulé à travers les ruelles et places aux architectures remarquables. Cette merveilleuse expérience restera gravée dans les bons souvenirs de ces onze jeunes sportifs que nous remercions chaleureusement pour leur gentillesse, leur bonne humeur et leur respect. Un merci tout particulier à Geoffrey Méan et son épouse Kitty pour leur participation et accompagnement lors de ce beau voyage

Bernard Jadin,
Directeur Asbl COD.

Les clubs sportifs de la commune de Durbuy

FOOTBALL			
R.A.F.C. Oppagne-Wéris P1	Rue Trois Fontaines, 6940 Wéris	CQ : José Mathieu	Tél : 086/21.25.89 Mail : rafc.oppagne@gmail.com
Entente Durbuy P1	Rue Basse Commène, 6940 Barvaux S/O	CQ : Cédric Mombaers	Tél : 086/21.25.37 Gsm : 0477/ 343 953 Mail : cedricmombaers@hotmail.be
E.S. Heydoise P3	Au vi pré ou Fosse di Marchet, 6940 Heyd (Aisne)	CQ : Lucien Collard	Tél : 086/49.97.17 Gsm : 0496/16.25.36. Mail : collardlucien@yahoo.fr
R.F.C. Petithan P3	Rue de la pinède, 1 6940 Petithan	CQ : Christine Bonjean	Tél : 086/45.63.27 Gsm: 0474/ 22.26.51. Mail : christinebonjean@skynet.be
R.F.C. Houmartois P3	Grand route 6941 Houmart	CQ : Joseph Brasseur	Gsm : 0476/ 87.29.12 Mail : brasseurjo@skynet.be
R.E.S. Izier P3	Les Croisettes 6940 Izier	CQ : Raymonde Brisbois	Tél : 086/ 40.06.75. Mail : brisboisr@gmail.com
NATATION			
A.D.N. Académie Durbuy Natation	Piscine de Bohon rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Responsable : Jean-Marie Defays	Gsm : 0474/ 61.59.00 Mail : adn2011@hotmail.be
Les Dauphins	Piscine de Bohon rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Responsable : Gabrielle Durdu	Tél : 086/ 21.26.36 Mail : demblon.didier@skynet.be
Barvaux Aquatique	Piscine de Bohon rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Responsable : Nele Vanbuel	Gsm : 0471/ 44.44.71 Mail : barvauxaquatique@gmail.com
PLONGEE			
Amphiprion	Piscine de Bohon rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Responsable : Philippe Van Dormael	Gsm : 0495/74.19.85 Mail : info@amphiprion.be
TENNIS			
Barvaux Tennis Club	Parc Juliènas, 3 6940 Barvaux S/O	Contact : Marianne Galerin	Tél : 086/21.27.35 ou 086/21.45.15 Mail : barvauxtc@skynet.be
Bomal Tennis Club	Le Sassin, 9 6941 Bomal S/O	Secrétaire : Marie-Odile Pirlot	Tél : 086/21.35.70 Mail : marieodilepirlot@yahoo.fr
TENNIS DE TABLE			
T.T.C. Villers	Salle de la Laiterie, rue de la Laiterie, 5 6941 Tohogne (Durbuy)	Secrétaire : Francis Joris	Tél : 086/49.98.72 Gsm : 0498/53.24.68 Mail : francis.joris@skynet.be
T.T.C. Durbuy	Salle de la Laiterie , rue de la Laiterie, 5 6941 Tohogne (Durbuy)	Secrétaire : Sandrine Cloosen	Tél : 086/21.22.59 ou 086/21.38.02 Mail : sandrine.cloosen@hotmail.fr
ATHLETISME			
C.A.F. Club Athlétique de la Famenne	Stade Communal, rue Basse Commène 6940 Barvaux S/O	Contact : Jacques Ludwig	Tél : 086/21.10.77 Gsm : 0472/47.43.87 Mail : jacquesludwig@skynet.be
ARTS MARTIAUX			
Boxe Savate Française Barvaux-Hamoir	Rue Petit Barvaux, 2b 6940 Barvaux S/O Rue du Moulin 10B, 4180 Hamoir	Secrétaire : Jean-Michel Piroton	Gsm : 0497/57.77.20 Mail : jmpiroton@hotmail.fr
Ju Jutsu Club de l'Ourthe	Ecole Communale de Barvaux Rue Basse Comène 6940 Barvaux S/O	Contact : Ancia Denis Dubois Max	Gsm : 0475/ 46.22.52 Gsm : 0473/ 53.56.06
Judo Club Bomal-Erezée	Salle le Sassin, Le Sassin place du Beaujolais 6941 Bomal S/O	Contact : Benoît Moxhet	Gsm : 0478/31.57.64
Ju-Jutsu Club Heyd	Salle « le Grenier » Maison du Village de Heyd Rowe de Bati, 29 6941 Heyd	Contact : Joël Lecomte	Gsm : 0474/ 45 69 05 Mail : jjcheyd2014@hotmail.com
CYCLISME – DANSE – YOGA – BASKET BALL – MARCHÉ NORDIQUE			
Les Dolmens Barvaux (Club cyclotourisme)	Salle de la Laiterie, Rue de la laiterie, 5 6941 Tohogne (Durbuy)	Responsable : Bernard Legros	Tél : 086/ 34.41.75 Gsm : 0474/25.83.33 Mail : lesdolmens.barvaux@skynet.be
A Little Step Of Dance	Centre Omnisports de Durbuy , rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon (Durbuy)	Contact : Jean-Claude Demeyer	Tél : 086/34.59.29 Gsm : 0476/46.79.39 Mail : alittlestepofdance@gmail.com
Basket-ball	Athénée Royal de Bomal Rue du Nofiot, 1 6941 Bomal S/O	Président : Olivier Debras	Gsm : 0476/48.40.61 Mail : bbc.bomal@gmail.com
Nordic Walking Durbuy		Contact: Fabienne Huybrechts	Gsm: 0473/46.03.44 Mail: nordicwalking-durbuy@hotmail.com



À l'heure où chaque niveau de pouvoir (communal, provincial, régional et fédéral) confectionne son budget 2017, force est de constater que les conséquences de la crise financière de 2008 sont toujours malheureusement très présentes.

Depuis 1998, aucune taxe touchant le citoyen durbuysien n'a été augmentée à l'exception de celle relative à la collecte et au traitement des déchets. Par rapport à cette dernière en effet, la Région wallonne nous impose que les rentrées liées à cette taxe reflètent le coût vérité.

Nous subissons chaque année l'augmentation du coût du service régional d'incendie et du service de police. Néanmoins, à ce jour, notre plus grande préoccupation est l'augmentation du nombre de revenus d'intégration sociale et du budget qui y est alloué. Si le montant de l'intervention était de 770.000 euros en 2013, il se chiffre aujourd'hui en 2016 à 1.440.000 euros, soit près du double en 3 ans. Cette augmentation notoire est le reflet de la difficulté croissante d'un certain nombre de citoyens à « nouer les deux bouts » mais est aussi liée à l'exclusion du chômage suite aux mesures prises par le gouvernement

fédéral, et ce sans mesures d'accompagnement crédibles. Une fois de plus, la Commune devient le niveau de pouvoir « vache à lait ».

La majorité en place répond à cette problématique et reste attentive à aider celles et ceux qui vivent des moments difficiles.

La liste du Bourgmestre



La fusion Commune - CPAS était dernièrement sur la table des discussions dans tout le pays, mais les partenaires régionaux de la majorité n'en veulent pas alors qu'en Flandre cette fusion a été acceptée. L'autonomie de l'assistance publique est en vigueur depuis 1925. C'est à cette date que les bureaux de bienfaisance et les hospices civils fusionnent en une seule institution nommée la Commission d'Assistance Publique (CAP) qui deviendra CPAS en 1976. Depuis lors, cet organisme public chargé de l'aide sociale est doté d'une personnalité juridique autonome et d'un patrimoine propre ; il est émancipé du pouvoir communal, même si c'est le conseil communal qui élit les membres de l'action sociale. L'autonomie des Centres Publics d'Action Sociale est importante car les décisions relatives à l'aide sociale se prennent à huis clos et les débats à cet égard ne sont pas politisés.

Cette perspective de fusion qui réapparaît au gré des crises économiques vise avant tout une réduction des dépenses des organismes publics. Et dans cette optique, ce sont des synergies CPAS-Commune et inter-CPAS qui ont été mises en place et

Quoi de neuf au CPAS

qui devraient permettre des économies d'échelle pour le CPAS et la Commune. A titre d'exemple, l'achat groupé de mazout et d'électricité, la mise à disposition par la commune de main-d'œuvre qualifiée ou d'équipements spécifiques, entretien des véhicules du CPAS dans les ateliers de la commune, collaboration entre les services CPAS et communaux, utilisation de logiciels identiques de gestion du personnel, ...

Ces synergies sont sans aucun doute indispensables et enrichissantes pour les deux organismes, mais augurent-elles une fusion effective prochaine ? J'espère que non.

Le déménagement du CPAS à Barvaux a été voté par le conseil de l'Action sociale le 28 septembre 2015. Nous (signataires) n'étions malheureusement pas présents ce jour-là pour transmettre nos inquiétudes et mettre en garde la majorité. Car il faut savoir que le bâtiment du CPAS à BOMAL a été, au fil des années, transformé, modifié et aménagé pour permettre au personnel de travailler dans de bonnes conditions. Le conseil de l'action sociale a encore dernièrement engagé des travaux d'isolation, d'enlèvement d'amiante, de réfection de cheminée et des investissements dans les équipements. Ce qui est normal dans le cadre de l'entretien de son patrimoine. Mais le projet de déménagement des bureaux du CPAS vers le bâtiment des

Pères oblats qui est obsolète en terme de performance énergétique et qui n'a pas été conçu pour le fonctionnement d'une administration va nécessiter des travaux importants dans l'aménagement spécifique dont un CPAS et son personnel a besoin. N'aurait-il pas été plus judicieux de prévoir, lors de la construction du nouveau bâtiment communal, une aile pour le CPAS. Cela aurait permis de réelles économies d'échelle (bâtiment unique), des économies énergétiques et des synergies bien plus efficaces.

Nous avons l'impression que les décisions, en termes d'investissements à long terme (bâtiments publics, écoles, piscine, ...), sont prises le plus souvent en fonction d'opportunités plutôt qu'à travers un plan de développement de la commune à long terme. L'histoire nous rappelle que le choix d'une opportunité n'est pas toujours heureux et peut coûter cher à la collectivité.

Je voudrais également rappeler que des solutions pour laisser le CPAS à Bomal sont aussi possibles et avaient, par ailleurs dans la législature précédente, fait l'objet d'investigations.

Pour l'USC,
Roch KERSTEN et Corine LAFFUT
Conseillers de l'action sociale



Faut-il un calme olympien à Durbuy ?

Si la question est posée, il faut une concertation avec tous les acteurs

Après avoir interdit l'ouverture des commerces après 1h du matin, limité l'ouverture du marché de Noël, interdire les cars dans le centre-ville, fallait-il encore interdire les motos ? Ensuite on interdira les voitures, les enfants bruyants, les organisations festives ??? Le côté économique est bien loin de ces décisions alors qu'une étude a été demandée en 2015 pour remédier à la baisse de fréquentation de Durbuy-Vieille-Ville, incohérence totale d'une vision à long terme.

En ces temps de crise, à l'instar d'André Tassigny au Conseil Communal, le MR de Durbuy soutient les commerçants et s'inscrit en faux contre ces mesures.

La dernière est la plus néfaste, car elle a amené les motards à boycotter Durbuy. Une opération commando nocturne (dans la nuit de vendredi à samedi 12-13 août) qui consistait à mettre des panneaux « interdiction aux motos », enlever les barres pour les y accrocher, placer des panneaux et des barrières afin de canaliser ces visiteurs indésirés vers un parking loin

de leurs bijoux a surpris tout le monde. Cette mesure a eu pour effet, le plus gros week end de l'année, le boycott de Durbuy par les motards (20% de la clientèle pendant et hors saison). En plus le manque de communication de la majorité sur cette décision surprise a irrité tout le monde. Même si cette mesure était une période test, la crainte d'une décision définitive restera dans la mémoire des motards qui vont craindre dans le futur une décision définitive.

Horeca fermeture

La fermeture à 1 h du matin sonne la fin d'activités de quelques établissements. Serait-il interdit de réveillonner ou de prendre un vin chaud après la messe de minuit ?

Pourquoi ces discriminations envers Durbuy-Vieille-Ville? Il est connu que quelques établissements ne respectent pas la quiétude nocturne, malgré les règlements en vigueur. On constate une incapacité à gérer ou à verbaliser ces abus

au mépris des commerçants respectueux

Nous soutenons les initiatives des commerçants de Durbuy et du Syndicat d'Initiative pour trouver des solutions réelles et efficaces aux problèmes rencontrés. Nous demandons aux décideurs communaux de concerter toutes les parties concernées pour connaître leurs avis avant de commettre d'autres erreurs du même type.

La locale M R de Durbuy.



Les tribulations à La Petite Merveille

Il y a quelque temps, nous avons fait savoir que nous serions particulièrement attentifs aux conditions de développement de La Petite Merveille dans notre commune. Nous nous sommes donc intéressés à un de ses aspects qui fait polémique actuellement : **les arbres abattus le long du ruisseau de Savon à Rome.**

Si toutefois les informations qui suivent revêtent un caractère informel, elles émanent, sans aucun doute, de sources sûres, après enquête de notre part.

Voici, sous forme de questions - réponses, le résultat de nos interrogations :

Y a-t-il eu infraction ou non ?

Oui, il y a infraction(s) :

- Abattage d'un alignement d'arbres sans permis d'urbanisme (art. 84, § 1, 12°, du CWATUPE), même si le caractère «alignement d'arbres» est discutable et difficilement défendable devant un juge, donc difficilement verbalisable. LPM a reçu un avertissement sur cette base.
- Vol de bois vis-à-vis du Service technique provincial, qui n'a pas souhaité poursuivre une quelconque action. Une rencontre a eu lieu entre M. MAERTEN et le gestionnaire du cours d'eau pour

«remettre les pendules à l'heure».

- Entrave à l'écoulement du cours d'eau, vu la présence de rémanents d'exploitation dans le lit du ruisseau (loi du 28.12.1967 relative aux cours d'eau non navigables).

Dans ce cas, quelle est l'ampleur de l'infraction ?

L'infraction n'est pas extrême en soi car le recépage pratiqué (la taille) est semblable aux travaux d'entretien que réalise le Service technique provincial.

Dès lors, quel est le pouvoir compétent ?

Selon la loi sur les cours d'eau non navigables, le gestionnaire compétent est le Service technique provincial.

Pourquoi l'abattage de ce type d'alignement d'arbres est-il soumis à autorisation ?

Ces arbres jouent un rôle majeur dans l'écosystème du cours d'eau. La façon de les gérer nécessite donc de consulter des spécialistes en la matière. Les aulnes, saules, frênes (et quelques autres) sont un habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire, dont chaque Etat membre, dans l'U.E., doit préserver la qualité et la quantité sur son territoire.

L'infraction doit-elle être verbalisée ou peut-elle être réparée ou compensée ?

Le cas présent se situe hors Natura 2000 et, par chance, les travaux ont été faits de manière acceptable (recépage et non destruction), ce qui pousse le gestionnaire du cours d'eau à ne pas poursuivre. L'infraction va se réparer d'elle-même car les aulnes recépés ne sont pas morts et, à condition que LPM les laisse en paix, les souches vont rejeter pour former un nouvel alignement.

Comme dit plus haut, un avertissement écrit a été envoyé à LPM.

Quant à nous, groupe ECOLO, nous regrettons que les décideurs et exécutants de ces travaux n'aient pas, au préalable, demandé conseil aux spécialistes mis à leur disposition, notamment en matière d'écosystème et de biodiversité. Car c'est ainsi que doit se concevoir un vrai projet écologique.

En conclusion, il y a bien eu infraction : au lecteur d'en évaluer l'importance...

ECOLO DURBUY

DÉPANNAGE & VENTE

Horeca et électroménager toutes marques
Service rapide

Le service avant tout

CDC

Custinne F.

Rue Basse-Cour 36 - 6940 Barvaux-s/O
Tél & Fax : 086 21 02 46 - GSM 0477 212 542
info@cdc-center.be - www.cdc-center.be



PB CONSTRUCTIONS
ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

PASCAL BIHAIN

Champay 4
6941 Villers-Ste-Gertrude
Tél : 0473 45 39 85
pbconstructions02@gmail.com

www.pb-constructions.be



Le Raccourci

vers l'informatique

Ordinateurs toutes marques

Conseils • Vente • Entretien • Réparations • PC toutes marques
Apple • Réseau • Hébergement • Création de site

Chainrue, 18 - 6940 Barvaux-sur-Oürthe - **086 40 10 93**
www.barvaux-informatique.be

MAISON COUNASSE



Barvaux s/O

Goûtez la différence !

Ferrières

BARVAUX : Lu-Je 8h à 19h, Ve 8h à 20h, Sa 8h à 19h & Di 8h à 18h
FERRIERES : Lu-Ve 8h30 à 19h, Sa 8h à 19h & Di 8h à 12h30

Pour mieux
vous servir,
nos bureaux
et entrepôts
restent ouverts
pendant midi.

MARTINY & Cie

S.A.

Le jeudi «PETITS PRIX»
Promo pellets 10 sacs achetés, le 11^e offert

Tél. : 086 21 25 70 | www.martiny.be

info@martiny.be - Route de Marche, 70 - 6940 Barvaux s/O

PRODUITS PÉTROLIERS
GASOIL DE CHAUFFAGE
PETROLE LAMPANT - GAZ
CHARBON - PELLETS - BUCHES
ALIMENTS POUR ANIMAUX

SELF CAR-WASH

www.carwashmartiny.com

Friterie Le New Cactus
Sandwich et café

5€ - POUR ETUDIANTS

Frite moyenne + sauce + viande + soft
Sur présentation de la carte d'étudiant



Espace enfants

Frites fraîches - Hamburgers pur bœuf - Plats à emporter
Cornet ou ravier - 28 places assises + terrasse

Rue Chainrue 14 - 6940 - Barvaux s/O - Tél. : **086 43 41 80**

ouvert du lu au me de 7h à 14h et 17h30 à 21h30 - le Ve de 7h à 14h et
de 17h30 à 22h - Le Sa de 11h30 à 14h et de 17h30 à 22h
Le Di de 16h à 21h30 - Fermé le jeudi

Pierre uoibion

SPRL



MENUISERIE BOIS - PVC - CHARPENTES - TOITURES
MAISON À OSSATURE BOIS

Route d'Erezée 30 - 6940 OPPAGNE
Tél. 086 40 13 88 | GSM : 0476 86 48 78
pquoibion@hotmail.com

la nature au bout des doigts...



nature ...  aventure  sport  hébergement  et bien plus ...



anciennement **DURBUY**
ADVENTURES.BE
powered by LPM

Durbuy 086/21 28 15

TOUTES NOS ACTIVITÉS EN LIGNE :
lapetitemerveille.be